



**Plongez**  
*dans l'été !*

## Luc Pouvin

Une association pour mieux vivre ensemble

► Page 3

## Métropole

Vers un Plan local d'urbanisme intercommunal

► Pages 6 et 7

## Pollution

La qualité de l'air en débat

► Page 12

## 1 336 jours de lutte

Le théâtre pour témoigner d'un combat victorieux

► Page 16

# Une mobilisation au service des Martinérois



## L'AGENDA

### Bal et feu d'artifice

**Mercredi 13 juillet**

À partir de 19 h 30 - Place Henri Dezempte ♦

### Ciné plein air

*La famille Béliet*

**Lundi 25 juillet**

À 21 h 30 - Espace sportif Henri-Maurice ♦

### Ciné plein air

*Les Combattants*

**Jeudi 18 août**

À 21 h - Quartier Henri Wallon (près de l'Opac 38) ♦

### Commémoration

**de la Libération**

**de Saint-Martin-d'Hères**

**Lundi 22 août**

À 11 h - Route des Maquis ♦

### Rentrée des classes

**Jeudi 1<sup>er</sup> septembre** ♦

### Forum des associations

**Samedi 3 septembre**

De 14 h à 19 h - L'heure bleue ♦

### Réunion de rentrée

Élus, Éducation nationale et parents d'élèves

**Jeudi 8 septembre**

Salle du Conseil municipal ♦

**SMH Mensuel : La Secrétaire d'État auprès du Ministre de la Ville, de la Jeunesse et des Sports, chargée de la Ville, Madame Hélène Geoffroy, est venue le 29 avril dernier sur le quartier Renaudie. Quelles suites ont été données à cette rencontre ?**

**David Queiros :** Lors de sa venue à Saint-Martin-d'Hères, un premier échange de qualité, même s'il a été bref, s'est tenu en présence d'élue(s), d'habitants, d'associations et des bailleurs. Afin d'approfondir la discussion, Madame Hélène Geoffroy m'a proposé un rendez-vous, à Paris, le 22 juin. Nous avons pu nous entretenir longuement de la réalité du quartier Renaudie-Chamberton-La Plaine, classé en Quartier prioritaire politique de la ville (QPV). Elle a convenu, comme nous, de la nécessité d'une rénovation urbaine de qualité et d'une réhabilitation des logements aussi bien dans le public que dans le privé. Aujourd'hui, le projet que nous portons lui paraît pertinent, en lien avec les préoccupations des habitants. Elle a été sensible au fait que la municipalité concentre des efforts importants sur ce quartier avec notamment la réhabilitation-extension du groupe scolaire Henri Barbusse. À ce jour, le dossier est bien constitué. Il convient désormais d'attendre l'avis qui sera formulé dans les prochaines semaines par l'Agence nationale pour la rénovation urbaine (ANRU).

**SMH Mensuel : Le programme de rénovation des écoles est en cours. Dans quelles conditions se déroulera la prochaine rentrée ?**

**David Queiros :** La restructuration-extension de l'école maternelle Joliot-Curie se terminera en août et les élèves regagneront les locaux comme prévu en septembre. Les travaux se poursuivront sur Henri Barbusse et les vacances seront mises à profit, par les équipes de la ville, pour me-

ner à bien – comme chaque année – d'importants travaux d'amélioration du confort et de la sécurité de nos écoles. Par ailleurs, ayant pris connaissance du projet de carte scolaire 2016-2017, je reste inquiet sur l'éventualité de fermetures de classes. Si ces dernières devenaient effectives, il y aurait parfois plus de 30 enfants par classe en maternelle et, bien évidemment, de telles mesures auraient des conséquences certaines sur les conditions de scolarisation des élèves martinérois.

À l'heure où la dernière étude réalisée par le service du ministère de l'Éducation nationale confirme que le système éducatif français est marqué par des écarts de réussite selon que l'enfant est issu d'un milieu social favorisé ou défavorisé, les choix ne devraient donc pas être seulement guidés par une simple logique comptable. Aussi, l'équipe municipale restera mobilisée auprès des parents.

**SMH Mensuel : La période estivale bat son plein. Que proposez-vous pour les jeunes et les moins jeunes ?**

**David Queiros :** Je suis bien conscient des difficultés vécues par la population. Des difficultés d'autant plus durement ressenties que le contexte national ne cesse de se dégrader. C'est d'ailleurs pour ces raisons que la ville propose un certain nombre d'activités, d'animations et de spectacles afin de permettre aux jeunes et aux familles qui n'ont pas la chance de partir en vacances de passer un été actif et enrichissant et d'oublier les soucis du quotidien. L'été est aussi une saison pour prendre le temps. Le temps de se balader et de découvrir autrement Saint-Martin-d'Hères. Quant à l'équipe municipale, elle poursuivra son travail au service des Martinérois.

Très bel été à toutes et à tous ! ♦

■ ASSOCIATION ONE LUCK / LUC POUVIN

# Pour dire stop aux violences et réinvestir le quartier !

Un an déjà s'est écoulé depuis la mort de Luc Pouvin. Après les larmes, le deuil, la colère, est venu le temps de la réflexion pour sa famille comme pour les jeunes du quartier. Ils ont décidé d'investir les lieux et de sensibiliser les gens pour dire stop à la violence. Samedi 25 juin, ils s'étaient donné rendez-vous pour faire passer le message.



► Les jeunes sont venus en nombre au tournoi de foot en hommage à Luc Pouvin.

“ On doit porter de l'attention aux autres pour espérer bien vivre ensemble. ”

Ils étaient nombreux à avoir répondu présent à la première édition du tournoi de foot Luc Pouvin, au stade Just Fontaine : les joueurs du FC Echirrolles où Luc Pouvin évoluait en tant que gardien, les amis, la famille et des habitants solidaires de leur action. Si l'émotion était palpable, la détermination était perceptible. Car au-delà de l'hommage rendu à celui qui aimait tant le foot, il s'agissait surtout de se rassembler pour « faire changer les mentalités ». Jimmy Pouvin, frère de Luc et vice-président de la jeune association One luck / Luc Pouvin, rêve du « vivre-ensemble : se parler, se dire bonjour même si on ne se connaît pas, se rendre service... ».

Sonia Addis, sa tante qui est également présidente de l'association, partage le même espoir pour ce quar-

tier, où elle a habité pendant quatorze ans. « Au delà de la douleur, la mort de mon neveu m'a donné un grand coup de pied. Nous avons rejoint un collectif pour dire stop à la violence. » Comment ? « En mettant en place des animations, avec la participation des habitants, pour qu'ils reprennent leur place sur Etienne Grappe et dans le quartier. » Comme ce samedi 25 juin, où les bénévoles se sont installés avec des jeux, des ateliers et un repas partagé en soirée.

L'autre volet de l'association, axé sur la prévention de la violence, consiste à mener une campagne de sensibilisation dans les établissements scolaires, au travers des témoignages de la maman et du grand frère de Luc car « ça peut arriver à n'importe quelle famille ».

“ Les mamans devraient pouvoir laisser leurs enfants jouer dehors sans craindre pour leur vie. ”

« Sans les habitants, nous ne pourrions rien faire mais souvent ils oublient vite et se contentent de ce qu'ils ont », alors que Sonia et les membres de l'association veulent réinvestir les lieux publics et faire la promotion du « vivre ensemble ». « Je veux voir les mamans, les jeunes, ceux qui vont bien et ceux qui ont des problèmes de famille... Je veux pouvoir discuter de tout avec tous ! » Le temps d'avoir un local, « un lieu de vie pour écouter et recevoir les gens, proposer des actions. » Car des idées, ils en ont : permanence de psychologue, repas partagé, ateliers, paniers repas pour les personnes

en difficulté... « Je veux que les habitants se réveillent, qu'ils soient avec nous car les actions, nous les ferons avec eux et pour eux ! » ♦ SY



► Jimmy Pouvin et Sonia Addis.

■ UNE VINGTAINÉ DE JEUNES S'ENGAGENT À LEVER LES PRÉJUGÉS

Notre société laisse-t-elle suffisamment de place à sa jeunesse ? Leur parole est-elle entendue ? Peut-être pas assez... Pourtant, ils sont les constructeurs du monde de demain. Créatrice et dynamique, la jeunesse s'investit et veut faire bouger les choses, comme l'illustre ce groupe d'une vingtaine de jeunes âgés de 15 à 25 ans qui ont décidé de prendre la parole, de s'impliquer dans leur quartier autour de la non-violence, du vivre ensemble. Ils souhaitent faire entendre leur voix et véhiculer des messages positifs, de paix et d'acceptation de la différence. « Donnez-nous plus la parole, car nous avons des idées, des envies, des projets », souligne Guilian, l'un des membres de ce groupe volontaire. Pour Laura, s'impli-

quer et monter des projets est devenu une évidence après le décès de son ami Luc Pouvin. « Ce fut difficile pour moi d'admettre qu'il n'était plus là. J'avais besoin de faire quelque chose, d'agir. » Elle rejoint alors ce collectif,



via la MJC Les Roseaux, qui accompagne les jeunes dans la mise en place de leurs projets. Afin de transmettre leur message de non-violence et de redonner une autre image de leur quartier, un court-métrage, en parte-

nariat avec Mon Ciné et l'association Passeurs d'images, est en cours de réalisation. Le scénario est terminé et le tournage commence cet été. « Le support audiovisuel permet de faire passer des messages, de montrer un autre regard. Nous souhaitons le diffuser le plus largement possible et pourquoi pas être sélectionné au festival de Cannes », explique Laura.

Des temps d'échanges ont aussi été organisés avec différentes personnalités, notamment politiques. Une jeunesse qui s'investit donc, qui aspire à faire bouger les choses. Dépasser les préjugés, impulser des initiatives autour de la non-violence, s'activer dans leur quartier, autant de projets que portent ces jeunes citoyens qui ont beaucoup de choses à dire ♦ GC

Association

**Contacts**  
Pour joindre l'association  
One luck / Luc Pouvin :  
06 33 64 93 81,  
oneluck38@gmail.com  
et une page facebook  
Association oneluck ♦

**1 2** "1936 en Isère, le Front populaire, les grèves". C'est sur ce thème qu'un café-histoire s'est tenu mercredi 1<sup>er</sup> juin à la médiathèque - espace Romain Rolland. Gérard Lauthier et Claude Luzu, de l'Institut d'histoire sociale de la CGT de l'Isère, et l'auteur Pierre Saccoman ont apporté un éclairage historique. Une rencontre musicale s'y est également tenue, l'occasion pour le public de fredonner des mélodies des années 1930 avec la chanteuse Lily Marteen ♦



**3** Un don aux Restos du cœur. David Queiros, maire, et Marie-Christine Laghour, adjointe à l'action sociale, ont remis à l'association les Restos du cœur des dons issus des trocs des confitures solidaires. C'était le vendredi 10 juin à la maison de quartier Gabriel Péri ♦



**4** Il régnait comme un air de fête ce samedi 4 juin dans le parc Pré Ruffier à l'occasion du vide-greniers associatif. Les plus grands s'affairaient sur les stands de particuliers et d'associations, tandis que les plus jeunes pouvaient profiter d'un trampoline, de jeux de fléchettes et d'autres animations ♦

**5** La fête de la MJC Village a battu son plein. Débutées le 31 mai, les festivités se sont poursuivies jusqu'au samedi 4 juin, avec notamment des ateliers, du théâtre, du cirque, de la danse, des jeux extérieurs... tout au long de la journée avant de se clôturer par un bal ♦



**6** Un vrai moment de partage en chansons : c'est ce qu'ont offert les enfants de l'école élémentaire Vaillant Couturier et la chorale Voix si Voix la aux personnes âgées du centre Michel Philibert ♦

**7 8** La 5<sup>e</sup> édition du Foul'baz'art(s) s'est tenue les 10 et 11 juin dans le quartier Renaudie. Théâtre, expériences embarquées, conte, musique... Les compagnies artistiques ont emmené le public dans leurs univers respectifs ♦



**9** Mercredi 8 juin, la saison artistique 2016/2017 de L'heure bleue était présentée en avant-première au public, en présence d'artistes ♦



**10** L'Appel du 18 juin 1940 lancé par le général de Gaulle a été célébré au monument aux morts de la Galochère en présence du maire David Queiros et de Michelle Veyret, première adjointe. Étaient également présents des représentants d'associations d'anciens combattants et résistants ♦

**11** Autre cérémonie, celle de la remise des médailles d'honneur du travail de la Ville aux Martinéroises et Martinérois. Mercredi 15 juin, à l'heure bleue, cinquante-deux personnes se sont vu remettre leur médaille, récompensant ainsi leur ancienneté de service dans leur entreprise ♦

**12** Une exposition pas comme les autres était visible en Maison communale. *Identité d'expatriés* est le fruit d'un travail collaboratif entre des personnes fréquentant les ateliers socio-linguistiques et des professionnels de l'écriture et de l'illustration ♦

**13** C'était journée détente au Murier pour les retraités de la ville. Au programme : repas festif et intermède musical proposé par les professeurs du CRC - Centre Erik Satie ♦

**14** Samedi 26 juin, un hommage à Lounès Matoub a été rendu en place et lieu de la rue qui porte son nom. Militant de la cause identitaire amazighe et de la démocratie en Algérie, l'auteur-compositeur-interprète et musicien kabyle a été assassiné en 1998 à l'âge de 42 ans ♦

**15 16** Les 50 ans du CRC Centre Erik Satie ont donné lieu à de nombreux moments festifs dans la ville, dont un à l'espace culturel René Proby le 7 juin. Carte blanche était donnée aux élèves de 3<sup>e</sup> cycle du Centre qui ont offert un spectacle éclectique. Samedi 11 juin, l'atelier théâtre s'était déplacé au Clos des marronniers avec la troupe "La Fabrique des petites utopies" pour présenter leur nouvelle pièce de théâtre *Petit conte à dormir debout* ♦

## PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL

# Construire la métropole de demain

Définir le projet d'aménagement et de développement durable du territoire pour les années à venir, voilà tout l'enjeu de l'élaboration du PLUI (Plan local d'urbanisme intercommunal) qui viendra remplacer, en 2019, les 49 documents communaux existants.

L'élaboration d'un PLUI permet d'assurer une politique d'aménagement du territoire globale et cohérente. Désormais, les politiques d'urbanisme, d'habitat et de déplacements se coordonnent à l'échelle intercommunale. Le PLUI repose sur un projet partagé et collaboratif avec les 49 communes. Maires, conseils municipaux, techniciens travaillent ensemble à l'élaboration de ce document unique. Grenoble-Alpes Métropole est maître d'ouvrage de la procédure, elle est accompagnée par l'Agence d'urbanisme de la région grenobloise (AURG) ainsi que par des bureaux d'études. Outre les communes membres et les habitants, d'autres partenaires sont associés à cette démarche, tels que le Conseil régional et départemental, le Syndicat mixte des transports en commun, la Chambre de commerce et d'industrie, la Chambre des métiers et de l'artisanat... Sa mise

en place s'échelonne sur une durée de quatre ans, avec une approbation en Conseil métropolitain en juin 2019. Ce document de planification stratégique va permettre d'apporter plus de cohérence dans les règles d'urbanisme et de mutualiser les moyens et les compétences sur l'ensemble du territoire. Les objectifs du PLUI sont multiples, ils s'ordonnent autour de l'organisation du territoire, de l'environnement, des déplacements, de l'habitat, de l'économie et de l'emploi. Il s'agit ainsi de garantir et de développer des services de proximité, d'assurer la cohésion sociale, d'aller vers la transition énergétique afin de s'adapter aux changements climatiques, de valoriser le patrimoine naturel, de proposer une offre de transport en commun de qualité et renforcée, d'améliorer le parc de logements existants et de faciliter la production de logements diversifiés. Le développement de l'emploi sur

l'ensemble du bassin métropolitain, en renforçant le potentiel économique de l'agriculture et de la sylviculture, est aussi un enjeu phare du PLUI. Il repose donc sur un projet de territoire global, partagé par l'ensemble des 49 communes, qui doit garantir à la fois le cadre de vie, l'attractivité de la métropole grenobloise à l'échelle régionale européenne mais aussi le respect de l'environnement et la qualité des équipements publics ♦ GC



### Panel

#### Citoyen

La métropole propose un tirage au sort d'un groupe de citoyens représentatifs de la diversité du territoire métropolitain (âges, sexe, communes...). Ce groupe travaillera à la production d'une contribution ♦

## ATELIER PARTICIPATIF PLUI

# Des habitants acteurs de leur territoire

Les Martinérois ont réfléchi à la réalisation du PLUI lors d'un atelier participatif organisé par la Métro.

### Carticpe

Afin de recueillir les contributions des citoyens, Grenoble-Alpes Métropole propose une cartographie collaborative accessible 24h/24 et 7j/7. Les habitants peuvent venir positionner sur la carte de la métropole idées ou contributions, sous la forme d'une bulle. Ces bulles s'inscrivent dans les thématiques du PLUI et permettent d'exprimer les propositions pour le développement économique, le cadre de vie, l'environnement, les mobilités et les déplacements. Carticpe donne aussi la possibilité de commenter et de voter pour ou contre des contributions déjà placées sur la cartographie, la taille des bulles augmentant en fonction du nombre de votes et commentaires. Rendez-vous sur le lien suivant : <http://plui-lametro.carticpe.fr/>



Les habitants sont aussi associés à l'élaboration du PLUI. Pour cela, plusieurs outils de concertation ont été mis en place. Les ateliers participatifs font partie de ce processus collaboratif, ils sont organisés dans différentes communes. Le 14 juin, en salle du Conseil municipal, les Martinérois étaient invités à donner leur avis sur l'organisation de leur territoire autour de grandes thématiques : déplacements, développement économique, cadre de vie... « Le réseau de transports en commun doit être encore plus développé, avec par exemple le prolongement de la ligne D », a souligné un usager. « Il faut développer les espaces verts, les parcs », a rajouté une participante et « trouver des solutions pour désengorger les grands axes aux heures de pointes ». Le développement des commerces de proximité et le prix du foncier étaient aussi au cœur des réflexions des habitants, avec l'envie



partagée de maintenir un cadre de vie agréable en mixant logements, espaces verts et services publics. Les propositions de chacun ont été notées et seront intégrées dans un bilan de concertation qui sera soumis au vote du Conseil métropolitain. Les usagers peuvent s'informer et s'exprimer tout au long de l'élaboration du PLUI, via le site internet de la métropole ([www.lametro.fr/PLUI](http://www.lametro.fr/PLUI)), Carticpe – un outil collaboratif cartographique – ou en

core des registres de recueil des avis disponibles dans toutes les mairies. Des balades urbaines sont également proposées par l'association Lahglo (Les associations d'habitants grand Grenoble) afin de faire connaître différents secteurs de la métropole et d'en tirer des axes d'amélioration. L'objectif étant que les citoyens s'emparent de ce projet puisqu'ils sont les premiers acteurs du territoire et le font vivre ♦ GC

## ■ PLAN LOCAL D'URBANISME (PLU)

# Qualité de vie et dynamisme

Le projet de PLU porté par la Métro et élaboré conjointement avec la ville, entre dans sa phase finale. Après l'enquête publique qui se déroulera à l'automne, il pourrait être approuvé dans sa version définitive et entrer en vigueur dès 2017.

**M**ardi 28 juin, le Conseil municipal a donné un avis sur le projet du Plan local d'urbanisme (PLU) communal arrêté par le Conseil communautaire lors de la séance du 27 mai. Dès son approbation, il "vivra" jusqu'à ce que le Plan local d'urbanisme métropolitain le remplace, en 2019, au même titre que l'ensemble des documents d'urbanisme des 49 communes de la Métro. Dans l'intervalle, le PLU va permettre de relancer la dynamique en matière de développement urbain, de construire des logements conformément aux engagements du Plan local de l'habitat (PLH) et de lancer des grands projets comme la transformation de l'avenue Gabriel Péri en boulevard urbain.

Véritable outil au service de l'aménagement du territoire, le PLU, élaboré et concerté depuis début 2015, s'inscrit pleinement dans les orientations du Projet d'aménagement et de développement durables (PADD) et met résolument l'accent sur les enjeux sociaux, environnementaux et économiques du développement durable et la qualité de vie. Pour autant, il ne bouleverse pas les orientations instaurées depuis 2001 par le Plan d'occupation des sols (POS) mais s'inscrit comme la poursuite et la continuité des politiques publiques d'aménagement et de développement menées depuis ces dernières années sur le territoire martinérois. Ainsi, le PLU puis le PLUI doivent répondre à des objectifs précis

qui dessineront la commune et l'agglomération pour les prochaines décennies et que Saint-Martin-d'Hères a inscrit dans son PADD.

### Une ville solidaire et harmonieuse

Le PLU réaffirme la nécessité de poursuivre la construction de logements, les actions en faveur de la mixité sociale et générationnelle, la mobilité résidentielle, le logement accessible et le maintien de la proximité par une offre de services, de commerces et d'équipements. L'optimisation des équipements existants et la valorisation du patrimoine historique, urbain, culturel et paysager en sont aussi des axes forts.

### Une ville durable

Dans les villes, où la place de la nature a longtemps été négligée, où la densité humaine génère pollution et nuisances diverses, et plus généralement au regard de la nécessité de préserver les ressources naturelles et la planète, il est incontournable d'agir.

Cela signifie, par exemple, d'aller vers une densification qualitative en assurant la mixité urbaine, l'articulation entre urbanisme et transport et la protection des espaces naturels. Mais aussi de favoriser la maîtrise des déplacements, d'améliorer la gestion des eaux pluviales, de préserver et mettre en valeur son patrimoine naturel et ses paysages ou encore de poursuivre une consommation économique du territoire.



### Une ville active

Il s'agit d'engager le renouvellement urbain des zones d'activités existantes ; de maintenir une diversité d'emplois et d'activités pour toutes les catégories de la population ; des commerces et des services de proximité ; d'assurer le développement des communications numériques.

### Une ville ouverte aux dynamiques métropolitaines

Les enjeux sont nombreux et porteurs à la fois pour les habitants de Saint-Martin-d'Hères comme ceux de l'agglomération : renforcer les stratégies foncières avec la métropole, conforter une polarité métropolitaine, poursuivre la planification et le développement du réseau cyclable, développer et optimiser le réseau de transports en commun ou encore clarifier le statut

de la rocade sud au cœur des territoires denses ♦ NP

## ■ LES GRANDS ENJEUX DU PLU

- Renforcer la préservation de l'environnement, notamment sur le secteur de la colline du Murier.
- S'engager dans une densification urbaine de qualité pour éviter l'étalement urbain.
- Œuvrer pour une organisation cohérente de la ville.
- Pérenniser les espaces économiques de la commune.
- Être compatible avec le Schéma de cohérence territoriale (Scot) de la région grenobloise.
- S'inscrire dans la dynamique métropolitaine.

## PLU

### Concerté

- Un registre de concertation mis à la disposition du public pendant la durée des études du PLU.
- Deux rencontres avec les Unions de quartier.
- Trois réunions publiques en direction des habitants.
- Une rencontre avec les acteurs du monde économique et universitaire.
- L'ensemble des documents (PADD, présentations des réunions et rencontres, plaquette...) et des compte-rendus des réunions publiques disponibles sur le site Internet de la commune ♦

## ■ POINT DE VUE DE L'ÉLUE



**Michelle Veyret, 1<sup>ère</sup> adjointe à l'aménagement et à l'urbanisme**

« Le nouveau Plan local d'urbanisme (PLU) a été travaillé conjointement avec la Métro, compétente en la matière depuis la mise en œuvre de la métropole le 1<sup>er</sup> janvier 2015. Elaboré sur la base du PLU de 2011, enrichi afin de répondre aux nouvelles réglementations, notamment celles relevant des lois ALUR et Grenelle 2, nourri de la concertation avec les habitants, les associations de quartiers et les "personnes publiques", il devrait entrer en vigueur début 2017 après que le Conseil communautaire l'ait approuvé. Il est d'ailleurs à souligner que les élus qui le composent ont adopté à l'unanimité l'arrêt du projet de PLU et du bilan de la concertation lors de la séance du 27 mai. C'est le signe que les objectifs contenus dans ce document répondent aux enjeux pour la ville d'aujourd'hui et de demain, mais aussi qu'ils sont en phase avec ceux de la métropole.

Ils posent également, pour notre territoire, les bases du Plan local d'urbanisme intercommunal dont les travaux et les débats autour du Projet d'aménagement

et de développement durables (PADD) métropolitain débiteront à la fin de l'année. Le PLU de Saint-Martin-d'Hères va plus loin que le précédent en matière de développement durable urbain. La préservation des espaces naturels que sont la colline du Murier et les berges de l'Isère est renforcée. Les constructions sont maîtrisées en plaine dans le cadre d'une densification qualitative et l'accent est mis sur la limitation de la consommation énergétique et des gaz à effet de serre. Pour ce qui relève de l'économie, la priorité est donnée au renouvellement des zones d'activités existantes, comme celle des Glairons dont la mutation est engagée en lien avec l'université. Nous voulons accueillir de nouvelles entreprises diversifiées dans la commune.

Dès l'approbation du PLU, des programmes qui ont dû être suspendus vont pouvoir être relancés. Et c'est tant mieux au regard de la demande de logement à Saint-Martin-d'Hères et au besoin d'emplois. » ♦ Propos recueillis par NP

## ■ COLLÈGE HENRI WALLON

# De vrais Olympes de la parole !

Une délégation de huit collégiens martinérois s'est vu remettre des mains de la ministre de l'Éducation nationale le deuxième prix des Olympes de la parole à Paris. Retour sur ce travail qui a rythmé l'année scolaire des élèves de la classe de 3<sup>e</sup>E du collège Henri Wallon.

### Olympe

#### De Gouges

Marie Gouze, dite Olympe de Gouges, (1748-1793) est une femme de lettres française qui s'est lancée dans la politique et qui a été décapitée pour ses idées. Elle a ardemment défendu les droits civils et politiques des femmes et l'abolition de l'esclavage des Noirs. On la considère comme l'une des toutes premières féministes ♦

« **C**omment préparer et partager ensemble un avenir commun en s'appuyant sur les principes indissociables : Liberté, Égalité, Fraternité ? », tel était le thème imposé pour cette édition 2016 du concours national Les Olympes de la parole. Organisé par l'association française des femmes diplômées des universités, avec le soutien du ministère de l'Éducation nationale, des droits des femmes et du Haut conseil à l'égalité entre les femmes et les hommes, ce concours fait la promotion de l'égalité et du respect entre les filles et les garçons. Le but étant de provoquer une réflexion entre les élèves.

Des exemples d'inégalités, les vingt jeunes de la classe de 3<sup>e</sup>E du collège Henri Wallon en citent pêle-mêle : dans la sphère familiale, au travail, en politique, à l'école... « *On savait qu'il y en avait, mais pas autant et pas dans tous les domaines !* », s'étonne l'un d'eux. « *Ça nous a ouvert les yeux, auparavant on ne réagissait pas* », explique une autre. Et tous sont conscients que « *la solution viendra par les hommes* », par l'évolution de leur comportement dès leur plus jeune



âge. Car, aujourd'hui encore, la femme reste dans un rapport d'inégalité avec l'homme dans de nombreuses sphères de la société. Une société régie par des lois qui ont été, pour l'essentiel, pensées et enterminées par des hommes.

### Un projet fédérateur

Depuis la rentrée 2015, les élèves ont travaillé sur cette thématique. Au programme : lecture, rencontre avec Geneviève Fioraso (députée et ancienne ministre), exposé et sortie pédagogique. Autant d'outils qui ont permis d'alimenter le débat au sein

de la classe et le clip qui a été primé. Aidés de leur professeure de français, Carole Bourbon-Fourt, et encadrés par l'association La petite poussée, les Martinérois ont mis en scène différentes situations discriminantes envers la femme : lors d'un entretien d'embauche, d'une simple partie de basket sur un terrain de sport... Le message final étant : « *Respect, égalité et justice car la femme est l'avenir de l'humanité* ».

Sélectionné lors de l'audition régionale du 2 mai, le clip a finalement reçu le 2<sup>e</sup> prix national. Une récom-

pense qu'une délégation de huit jeunes Martinérois a reçue des mains de la ministre de l'Éducation nationale, Najat Vallaud-Belkacem. Emina, Natacha, Noriane, Laouen, Johan, Romain, Loris étaient présents, sans oublier Anissa qui a immortalisé l'instant avec un selfie.

Pour l'enseignante, le résultat escompté est là : « *Les élèves se sont rapprochés et sont plus respectueux. Cela va leur permettre d'ouvrir les yeux et de rester vigilants. Ils ont compris qu'ils pouvaient prendre la parole, ce sont des futurs citoyens !* » ♦ SY

### Convention

#### Interministérielle

Le concours participe à la mise en œuvre de la convention interministérielle pour l'égalité entre les filles et les garçons, les femmes et les hommes dans le système éducatif (2013-2018). Cette dernière a été signée en 2013, pour une durée de cinq ans, par six ministères dont ceux de l'Éducation nationale ; des droits des femmes ; de la réussite éducative... ♦

## ■ GROUPE SCOLAIRE ROMAIN ROLLAND

# Pour une école plus écolo

Trois classes du groupe scolaire Romain Rolland ont reçu le premier prix du défi des écoles à énergie positive. Un projet porté par la Métro, dans le cadre de son plan Air énergie climat, et soutenu activement par la ville.

« **J**e viens vous féliciter parce que vous avez été la meilleure école dans ce défi. Je viens aussi vous dire de continuer auprès de vos familles et de garder vos bonnes habitudes. » C'est dans une joyeuse cacophonie que Jérôme Dutroncy, vice-président de Grenoble-Alpes Métropole, est venu décerner le premier prix aux ensei-

gnants des trois classes primées : un chèque de 1 000 € pour l'école. Émilie Belilliaz (CE2/CM1), David Gerussi et Cécile Vargas (classes de CM1/CM2) ainsi que leurs élèves ont relevé le défi des écoles à énergie positive durant toute une année. Ils ont mis en place un véritable programme d'éco-gestes (comme le tri du papier) et ont suivi le résultat de leurs efforts. Ce dernier est probant puisque la consommation énergétique du bâtiment scolaire a été revue à la baisse de 6 % par rapport à l'année précédente. Et ce, simplement grâce à des petits gestes que les écoliers ont désormais intégrés : extinction des lumières, fermeture des portes... Ce défi a eu le mérite de provoquer des rencontres entre les personnels scolaires, le référent en mairie et l'Alec, Agence locale de l'énergie et du cli-

mat, pour lister les points à améliorer et essayer de trouver ensemble des solutions. Ainsi, le chauffagiste municipal a installé un groom sur la porte d'entrée du bâtiment afin qu'elle se referme toute seule - évitant ainsi une déperdition d'énergie -, les lumières ont basculé en économie d'énergie, des sous-compteurs ont été posés, le chauffage a été réajusté à 20°... Des aménagements simples, consécutifs

au dialogue entre les différents partenaires.

Également présent lors de la remise du prix, Christophe Bresson - élu martinérois en charge des questions liées à l'eau, l'énergie et l'environnement - a exprimé sa fierté : « *C'est important que vous soyez sensibilisés car vous êtes les citoyens de demain, et peut-être même des futurs élus et décideurs.* » ♦ SY



# t i v e s

■ ASSOCIATION LE P'TIT SOU DE PÉRI

## En selle pour le vélo !

Semaine de sensibilisation, vélo-parade, participation au concours "Allons à l'école à vélo" ou encore opération "Péribus" : il n'y a pas à dire, les parents d'élèves du groupe scolaire Gabriel Péri - avec la complicité active des acteurs du quartier - mettent les bouchées doubles dès qu'il s'agit de favoriser les déplacements doux, vélo en tête !

**S**tationnement aux abords du groupe scolaire saturé et anarchique aux heures d'entrée et de sortie des classes ; circulation automobile peu sécurisante pour les enfants et les piétons en général : c'en était trop pour une partie des parents d'élèves qui ont sollicité la ville afin qu'une solution soit trouvée. Au fil des rencontres, l'idée a germé d'organiser une semaine de sensibilisation. Et là, du 23 au 26 mai, tout le monde s'y est mis, l'association des parents d'élèves Le P'tit sou de Péri en tête, mais aussi les enseignants, la maison de quartier, le centre de jour, les animateurs du périscolaire, la crèche... L'intervenante en EPS n'était pas en reste en profitant du cycle vélo pour emmener les enfants de l'école au collège, dans les gymnases, là où ils peuvent se rendre en quelques coups de pédales.

Pendant la semaine, la police municipale a, quant à elle, assuré une présence aux heures d'arrivée du matin et opéré une opération de "filtrage" des voitures à l'entrée de la rue Politzer. Un plan d'accès "transports doux" et un questionnaire-enquête réalisés par les services municipaux ont également été distribués aux familles. Au-delà de ce temps fort, le principe de double entrée de l'école élémentaire a été expérimenté pendant quinze jours



et d'ici la fin de l'année, la ville va réaliser l'agrandissement du local à vélo.

### Vélo-parade

Point d'orgue de cette semaine, la journée du 26 mai a véritablement pris des allures de grand événement avec la première édition d'une vélo-parade à laquelle pas moins de 260 cyclistes ont été recensés. Ce défilé sur une distance de 4 km dans le quartier et le long des berges de l'Isère faisait suite à une après-midi festive au cours de

laquelle plus de 350 personnes, petits et grands, ont pu profiter des animations proposées : atelier de réparation de vélos animé par Roue Libre, circuit d'entraînement pour les enfants, goûter partagé..., tandis que le soir un apéro-concert clôturait la journée. Tout avait été minutieusement préparé pour que les participants prennent le temps d'échanger. « La semaine a créé une vraie ambiance. Toutes les initiatives que nous avons mises en place visent à rendre le quartier plus

apaisé », confie Sandra Cottureau et Carolyne Charrier, deux mamans investies au sein de l'association Le P'tit sou de Péri. « Il manque quelques aménagements notamment pour sécuriser les parents qui craignent de rouler à vélo là où il n'y a pas de piste, mais depuis la semaine de sensibilisation et des événements organisés autour du vélo, des parents font l'effort de se garer plus loin, d'autres prennent le vélo quand ils ne travaillent pas : on est dans une bonne dynamique ! » ♦ NP



### ■ "ALLONS À L'ÉCOLE À VÉLO", L'ÉLÉMENTAIRE GABRIEL PÉRI CHAMPIONNE !

Pour la deuxième fois, l'école élémentaire Gabriel Péri a remporté la première place dans sa catégorie (écoles de moins de 160 élèves) avec 140 cyclistes sur 143 présents, soit une participation de 98 % !

À noter également la belle prestation de l'école maternelle Gabriel Péri dont c'était la première participa-

tion et qui termine troisième de sa catégorie (moins de 100 élèves) avec 78 % d'enfants à vélo (97 sur 124 présents). Félicitations également aux écoles élémentaires Romain Rolland (71 %), Condorcet (63 %), Paul Vaillant-Couturier (58 %) et à la maternelle Condorcet (49 %) pour leur participation.



### ■ PÉRIBUS : UNE AUTRE FAÇON DE SE RENDRE À L'ÉCOLE



Mercredi 1<sup>er</sup> juin, dans la foulée de la semaine de sensibilisation, Le P'tit sou de Péri a proposé d'expérimenter le Péribus. Quatre lignes de ramassage ont été mises en place pour effectuer à plusieurs le trajet jusqu'à l'école à pied ou à vélo. Opération

réussie avec plus d'une trentaine de participants. La "star" de cette initiative a sans nul doute été le vélobus à huit places prêté pour l'occasion et particulièrement plébiscité par les enfants !

■ ACCUEILS DE LOISIRS

# Les enfants au cœur de la réorganisation

Mus par la volonté partagée de gagner en lisibilité, d'insuffler une nouvelle dynamique citoyenne, les élus de la ville et des MJC ont revu ensemble le mode de gouvernance des associations et l'organisation des accueils de loisirs.

Le service public doit sans cesse se repenser, s'améliorer face aux évolutions de la société afin de répondre au mieux aux besoins des usagers. Cette remise en question permanente est le gage d'un service public de qualité et d'une action publique responsable. Ainsi, après une réflexion collective et un travail partagé entre les différents acteurs (élus de la ville, des associations et techniciens), il a été décidé, lors de la commission paritaire du 6 juillet, de transformer les trois MJC de la ville en une seule entité, avec un interlocuteur unique. Afin de maintenir un service public de qualité et de proximité, l'ancrage sur l'ensemble du territoire sera maintenu. Répondre à la diversité des besoins des Martinérois et à la nécessaire continuité éducative avec les actions menées pendant les temps périscolaires sont au cœur de cette nouvelle organisation. Par là-même, l'ensemble des centres de loisirs seront gérés par la ville. L'ouverture cet été de l'espace Langevin, en complément du centre de loisirs du Murier, permet d'augmenter les capacités d'accueil. Positionné à proximité de la médiathèque, du tram, du stade



et de la piscine, il permet d'offrir aux enfants des activités variées, dans un cadre agréable et adapté. Des sorties à la demi-journée sont également proposées durant les vacances d'été en lien avec les MJC Village et Pont-du-Sonnant qui disposent elles aussi d'accueils de loisirs. Un service de bus est prévu devant les écoles mater-

nelles Paul Bert et Henri Barbusse pour amener les enfants à l'espace Langevin. Les horaires d'accueil ont été repensés et assouplis avec la possibilité d'inscrire les enfants soit des journées pleines, soit le matin avec le déjeuner ou simplement l'après-midi. Quant à l'accueil de loisirs du Murier, le fonctionnement reste inchangé par

rapport aux années précédentes, il est également le seul à être ouvert au mois d'août, les inscriptions sont possibles jusqu'au 15 juillet ♦ GC

■ MJC LES ROSEAUX

# La ville aux côtés des salariés et des usagers

Confrontée à une situation interne difficile, la MJC Les Roseaux, qui intervient sur les espaces Centre et Sud, n'est pas en mesure de garantir un accueil de loisirs cet été en direction des 3-11 ans. Aussi, la ville, tout en continuant de soutenir la structure, a mis en place un accueil de loisirs au groupe scolaire Paul Langevin.

Depuis le 6 juillet et jusqu'à la fin du mois, l'accueil de loisirs installé dans l'enceinte du groupe scolaire Paul Langevin accueille les en-

fants de 3 à 11 ans. Mis en place pour répondre aux attentes des familles, cet accueil de proximité permet notamment de pallier la fermeture de celui jusqu'alors assuré par la MJC Les Roseaux. Une situation difficile pour l'association, les membres du Conseil d'administration et les salariés alors que les travaux engagés par la ville et les trois MJC de la commune sur l'évolution et la refonte de leur partenariat touchent à leur fin. Aussi, lors du Conseil municipal du 28 juin, les élus ont adopté une délibération\* portant sur la reprise en régie directe de l'activité "accueil de loisirs sans hébergement enfance" de la MJC Les Roseaux. Outre l'activité en elle-

même, la ville, en application du code du travail, a également procédé au transfert des contrats de travail en cours au 1<sup>er</sup> juillet 2016 des salariés de la MJC au sein des services municipaux. Par ailleurs, fin juin, le maire s'est adressé aux usagers de l'association d'éducation populaire dans une lettre distribuée dans les secteurs concernés. Il a ainsi rappelé que depuis plusieurs décennies, la ville et les MJC « portent des actions de promotion du lien social de proximité, favorisent des projets et des initiatives citoyennes » et qu'elles « disposent d'un soutien historique de la ville qui se traduit par un conventionnement fort et l'attri-

bution de subventions importantes ». Enfin, le maire a assuré « qu'avec le Conseil d'administration, il s'agit pour nous d'être aux côtés des enfants, des jeunes et des familles dans une dimension intergénérationnelle d'éducation populaire ». Si l'accueil de loisirs des 3-11 ans est géré par la ville, la MJC Les Roseaux maintient pour sa part ses actions en direction de la jeunesse, avec le soutien du service des sports et du Pôle jeunesse municipal ♦ NP

\*Délibération consultable sur le site Internet de la ville : saintmartindheres.fr

■ Inscriptions

Mercredis

Ouverture le mercredi 14 septembre des accueils de loisirs du Murier, de l'espace Romain Rolland et Paul Langevin. Inscription à partir du 5 septembre auprès des maisons de quartier ♦



► Un atelier entre techniciens municipaux et salariés des MJC dans le cadre de la réflexion engagée par la ville et les MJC.

■ PÉRISCOLAIRE

# Un vrai temps pour les enfants

Dés la rentrée, le temps périscolaire devient un véritable accueil de loisirs. Confortant ainsi la qualité du service rendu tant au niveau des activités proposées que de leurs organisations (taux d'encadrement, niveau de qualification des animateurs).

Pour la rentrée prochaine, le périscolaire proposera aux enfants de CP au CM2, trois différents espaces : détente (16 h à 18 h), devoirs (16 h à 17 h) et ateliers (16 h à 17 h 30), au cours desquels vont intervenir pas moins de dix-sept partenaires afin d'offrir aux enfants un large panel d'activités. La Maison de la poésie Rhône-Alpes animera par exemple des séances de sensibilisation à la création poétique, des rencontres avec un poète, des temps d'écriture. Des ateliers de loisirs créatifs, des initiations aux échecs, la réalisation d'un court métrage avec Double FX association ou encore du basket et de l'athlétisme seront proposés, entre autres, aux petits Martinérois. Pour les enfants de maternelle, l'organisation de l'accueil reste

à affiner avec les intervenants et les assistant(e)s maternel(le)s afin de mettre en place des activités libres et variées permettant aux tout-petits de passer de l'une à l'autre. Les parents pourront toujours venir chercher leurs enfants à tout moment entre 16 h 15 et 18 h. Le temps d'accueil du matin restera quant à lui inchangé par rapport à l'année scolaire 2015-2016. Cette année, l'évolution du temps périscolaire en accueil de loisirs lie la ville à la Caf par une convention et amène une tarification obligatoire. L'équipe municipale a fait le choix d'une participation minimale pour les familles, allant de 5 € à 15 € par an, selon le quotient familial, quelle que soit la durée passée au périscolaire ♦ GC



■ PROJET ÉDUCATIF TERRITORIAL

## L'enfant au cœur des enjeux

Au printemps, l'ensemble des parents d'élèves étaient conviés à venir échanger autour de la présentation du Projet éducatif territorial (PEDT).

« Avec la mise en œuvre, de manière concertée de la réforme des rythmes scolaires, la ville a déployé d'énormes moyens. Nous avons atteint les objectifs que nous nous étions fixés, même s'il reste des aspects à améliorer et pour lesquels nous vous sollicitons »,

a souligné en préambule Monique Denadji, adjointe aux affaires scolaires. C'est d'ailleurs en poursuivant cet objectif d'amélioration constante que trois réunions ont été programmées avec les parents afin que ces derniers puissent prendre connais-

sance du PEDT et l'enrichir de leurs remarques et expériences. Ensuite, ce document viendra remplacer le Projet éducatif local (PEL) élaboré en 2001 et sera mis en place pour les prochaines années à court et moyen terme dès sa validation par l'ensemble des partenaires.

Prenant en considération l'éducation dans sa globalité (temps scolaires, péri et extrascolaires), le PEDT vise à répondre à des enjeux : "définir les priorités de la collectivité en matière d'éducation", "favoriser une approche transversale à tous les services municipaux" ainsi que "le partenariat avec les acteurs éducatifs du territoire (Éducation nationale, associations et parents d'élèves)". Il s'appuie également sur des valeurs

incontournables que sont la défense des droits de l'enfant et de l'éducabilité de tous, l'accès à la citoyenneté et à une égalité réelle, la lutte contre toute forme de discrimination et le soutien à l'émancipation de chacun à travers la découverte, l'autonomie et l'expression.

Autant de valeurs fortes qui doivent être les fils conducteurs des actions qui seront mises en place s'agissant aussi bien du projet périscolaire et de sa déclaration en accueil de loisirs, que de la promotion de la santé et de l'alimentation, de l'accueil des moins de trois ans à l'école dès la rentrée, de l'éducation aux médias et des loisirs éducatifs extrascolaires ♦ NP



**Inscriptions**

**Périscolaire**

Cette année, un courrier pré-rempli a été envoyé à toutes les familles pour les inscriptions au périscolaire du matin, à la restauration scolaire, au périscolaire du mercredi midi et du soir. À retourner dans les maisons de quartier avant le 19 août ♦

**Périscolaire**

**En chiffres**

Depuis la mise en place de la réforme des temps périscolaire : 18 postes ont été créés, 6 de directeurs et 12 d'animateurs référents. 1 480 enfants accueillis à midi et 1 220 le soir pour l'année scolaire 2015/2016 ♦

■ LE PÉRISCOLAIRE EN FÊTE

Des enfants de l'école Paul Langevin ont présenté à la maison de quartier

Fernand Texier deux spectacles, *La sorcière de la rue Mouffetard* et *La*

*maîtresse poët poët*, écrit par une institutrice de l'école. Plus de cent pa-

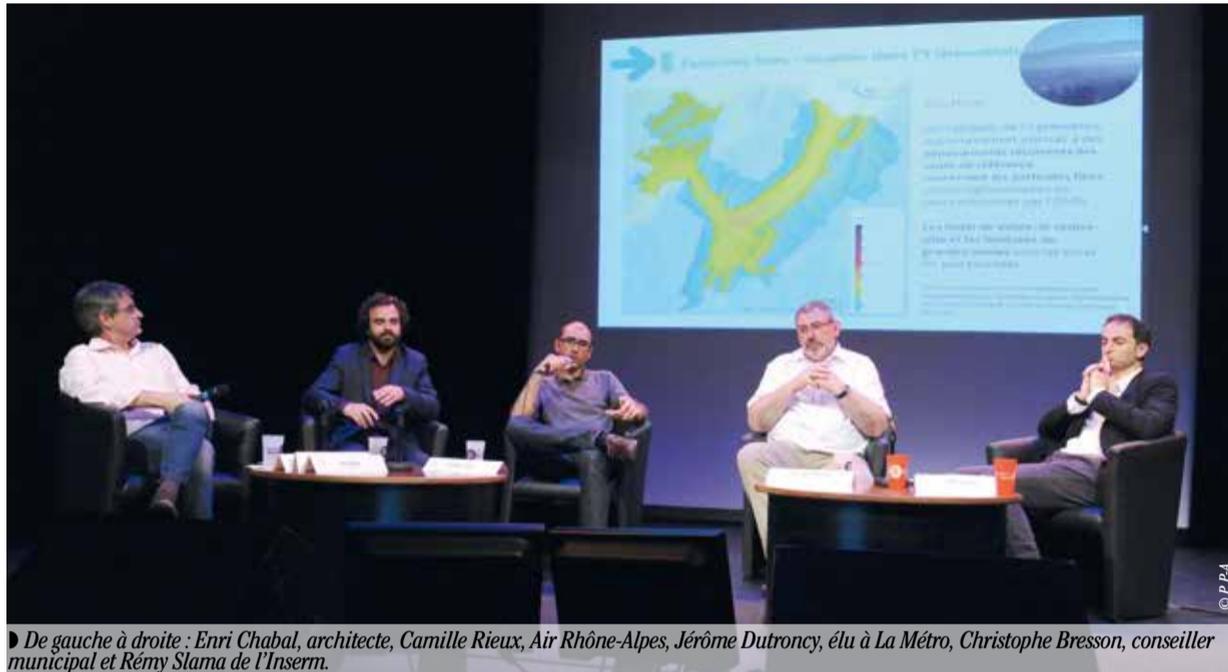
rents sont venus applaudir les apprentis comédiens (1). Des rencontres de foot ont été organisées en mai et juin entre les six écoles du secteur Nord de la ville. Un grand tournoi interpériscolaire a clôturé cette session foot, au stade Auguste Delaune (2). Le street art a été aussi à l'honneur avec un atelier graff organisé dans les écoles Joliot-Curie et Saint Just (3) ♦ GC



■ QUALITÉ DE L'AIR

# Un constat alarmant

Jeudi 9 juin, une rencontre – débat intitulée "Qualité de l'air : circulation, habitation, comment l'améliorer ?" était proposée dans le cadre de la Semaine du développement durable. Ce fut l'occasion de faire le tour de la question en présence d'intervenants experts.



De gauche à droite : Enri Chabal, architecte, Camille Rieux, Air Rhône-Alpes, Jérôme Dutroncy, élu à La Métro, Christophe Bresson, conseiller municipal et Rémy Slama de l'Inserm.

de vie ; à Tokyo dans la décennie écoulée les émissions ont pu être réduites de 44 %. Jérôme Dutroncy, vice-président de la Métro en charge de l'air, de l'environnement, du climat et de la biodiversité a rappelé : « Il nous faut intervenir globalement et poursuivre dans la logique de transformation profonde de notre territoire. »

La deuxième partie du débat était consacrée à la qualité de l'air intérieur. Ce dernier cumule en effet les polluants extérieurs à ceux présents plus spécifiquement en intérieur. Et les chiffres sont là : « quand l'air extérieur contient  $2 \mu\text{g}/\text{m}^3$  de formaldéhyde, l'air intérieur en cumule  $20 \mu\text{g}/\text{m}^3$  », a expliqué François Maupetit du CSTB<sup>(2)</sup>. Ameublement, désodorisants, produits ménagers, matériaux de construction et de décoration... les polluants proviennent de sources multiples, d'où l'importance d'aérer fréquemment les logis et plus généralement tous les lieux confinés. À Saint-Martin-d'Hères, la lutte contre la pollution intérieure est prise en compte dès qu'il s'agit d'intervenir sur des bâtiments accueillant du jeune public, comme ce fut le cas pour l'école maternelle Paul Langevin, la réhabilitation de la crèche Gabriel Péri ou plus récemment de l'école maternelle Joliot-Curie et celle en cours du groupe scolaire Henri Barbusse ♦ NP

Une certitude : la pollution est là et bien là et les conséquences sur la santé sont loin d'être anodines. Camille Rieux, de l'observatoire Air Rhône-Alpes chargé d'évaluer l'exposition des populations aux polluants atmosphériques, est revenu sur la pollution au dioxyde d'azote, liée au trafic routier et souvent élevée dans l'agglomération. Tout le monde y est confronté, mais a-t-il noté, il suffit de s'en éloigner de quelques mètres pour y être moins exposé. Ainsi vaut-il mieux, par exemple, circuler à pied dans des petites rues que le long des

grands axes. Autre polluant, et pas des moindres, bien présent dans l'air que nous respirons : les particules fines. Dans l'agglomération, l'activité humaine en génère pas moins de six tonnes par jour, dont quatre dues au chauffage au bois non performant, et les dépassements de seuils sont récurrents. Rappelant les valeurs recommandées par l'Union européenne,  $25 \mu\text{g}/\text{m}^3$ , et celles préconisées par l'Organisation mondiale de la santé (OMS),  $10 \mu\text{g}/\text{m}^3$ , Rémy Slama, épidémiologiste à l'Inserm<sup>(1)</sup> a insisté sur les effets particulièrement

nocifs de cette pollution particulière responsable de plus de 40 000 décès par an et l'importance de viser les seuils de l'OMS. Tueuses par l'effet direct qu'elles ont sur la santé (cancer, maladies respiratoires, effet sur le fœtus...), les particules fines ont aussi une durée de vie limitée à quelques jours. Dès lors, agir sur l'environnement (trafic routier, chauffage, comportements, composition des carburants...) peut très vite améliorer de façon notable la qualité de l'air. Ainsi, passer de  $16 \mu\text{g}/\text{m}^3$  à  $10 \mu\text{g}/\text{m}^3$  permettrait de gagner six mois d'espérance

(1) Institut national de la santé et de la recherche médicale.  
(2) Centre scientifique et technique du bâtiment.

■ UNE BOUFFÉE D'AIR ET DE CONNAISSANCE À LA MÉDIATHÈQUE



La médiathèque est elle aussi passée à l'heure du développement durable en proposant une exposition dans trois espaces, autour de la pollution de l'air ainsi que des animations à destination des enfants. Que faire contre la pollution intérieure ? Comment améliorer la qualité de l'air extérieur ? Quels sont les effets de la pollution atmosphérique sur la faune, les milieux, les bâtiments, les végétaux, les personnes fragiles ? Autant de questions soulevées par l'exposition prêtée par l'association Limair et présentée dans

les trois espaces Paul Langevin, André Malraux et Romain Rolland. On y apprend notamment, qu'aujourd'hui, le coût annuel pour la société française des dommages sanitaires causés par la pollution aux seules particules fines (hospitalisations, décès prématurés, achats de médicaments, etc.) représente 20 à 30 milliards d'euros. Tous les domaines d'activités (transport, habitat, agriculture, industrie) contribuent à la pollution atmosphérique. Agir au niveau national et local est donc essentiel, chacun étant acteur

et concerné dans la lutte contre ce fléau. Des ateliers étaient également proposés aux enfants : quiz, dessins, jeux interactifs sur tablette autour du développement durable... pour apprendre les bons gestes en s'amusant. Tout au long du mois, les usagers ont pu s'exprimer par des petites phrases et des mots sur la qualité de l'air avec la création d'un nuage de mots. Autant d'initiatives pour informer et former les usagers à la protection de l'environnement ♦ GC



■ CONSEIL MUNICIPAL DU 24 MAI

# Mieux habiter

Revaloriser l'habitat par des actions en direction des copropriétés fragilisées et des campagnes d'isolation avec le dispositif Mur Mur 2 était à l'ordre du jour. Des délibérations ont également porté sur la politique de la ville et la démolition des bâtiments situés dans le parc Danielle Casanova ♦ GC

■ POLITIQUE DE LA VILLE

La révision de la géographie prioritaire a eu pour effet une réduction importante du nombre d'habitants situé en zone politique de la ville, corrélée à une baisse des crédits. Par là même, le nombre d'actions baisse (de 50 en 2015 à 43 en 2016) et sont, de ce fait, priorisées sur les quartiers Renaudie - Champberton - la Plaine. Les champs d'intervention portent sur la culture, le sport, la participation citoyenne, le renouvellement urbain et le développement économique. L'éducation, la parentalité, la prévention de la délinquance, la santé et la lutte contre les discriminations sont éga-

lement des axes de la politique de la ville. En 2016, c'est aussi la première année où les membres du Conseil citoyen sont invités aux instructions partenariales. Leur avis a été globalement favorable sur la majorité des actions proposées. Aujourd'hui, une interrogation demeure quant au positionnement du Conseil régional et sur les montants qu'il va allouer.

**Adoptée par 28 voix pour (27 majorité, 1 conseiller municipal indépendant), 6 abstentions (Couleurs SMH), 2 contre (Alternative du centre et des citoyens), 2 abstentions (Les Républicains) ♦**



► Parmi les 43 actions déposées en politique de la ville, le festival organisé par l'association Foul'Baz'Art(s) dans le quartier Renaudie.

**Prochain Conseil**

Le prochain Conseil municipal se tiendra mercredi 21 septembre à 18 h en Maison communale ♦

■ SOUTIEN AUX COPROPRIÉTÉS FRAGILISÉES

Dans le cadre du Programme local de l'habitat 2010-2016, la Métro poursuit son intervention en direction des

copropriétés fragilisées, permettant le lancement d'études pré-opérationnelles dans la phase d'ingénierie. Cela



permet de définir précisément les problématiques à traiter et de calibrer les objectifs et moyens de l'intervention. La métropole, dans le cadre des transferts de compétences, assure désormais la maîtrise d'ouvrage des OPAH (Opérations programmées d'amélioration de l'habitat) et la commune participe à hauteur de 25 % du montant des missions d'ingénierie engagées. Ces actions d'accompagnement destinées à revaloriser ou requalifier l'habitat ont pour objectifs d'améliorer le cadre de vie des habitants et l'attractivité du quartier.

Ainsi, l'engagement de la copropriété Malfangeat dans le dispositif OPAH

est validé. Eu égard au montant important à engager pour les travaux, ceux-ci seront réalisés en deux temps. La priorité sera donnée aux systèmes de chauffage et de sécurité. De plus, après avoir obtenu une dérogation afin que les copropriétés de Renaudie puissent s'inscrire dans le dispositif OPAH, initialement réservé aux immeubles construits entre 1945 et 1975, la copropriété B22, à Renaudie, va bénéficier de la première étude pré-opérationnelle.

**Adoptée à l'unanimité, 38 voix pour ♦**

**Délibérations**

**En ligne**  
Retrouvez l'intégralité des délibérations du Conseil municipal sur [saintmartindheres.fr](http://saintmartindheres.fr) ♦

■ MUR MUR 2

Cette campagne d'isolation des copropriétés a débuté en 2001, avec des travaux effectués dans 1 160 logements entre 2010 et 2016 (environ 200 logements par an). Impliquée dans ce dispositif depuis sa création, la ville réaffirme son engagement avec Mur Mur 2. Les enjeux sont multiples et s'ordonnent autour de la lutte contre la précarité énergétique, du soutien à l'activité économique locale et d'un

niveau de rénovation ambitieux. Ce dispositif s'inscrit en complémentarité des OPAH, de la réhabilitation du parc social et de la construction de logements neufs. La ville augmente les seuils des revenus des ménages pour bénéficier d'aides aux travaux. L'enveloppe allouée est de 200 000 euros par an pour la période 2016-2020.

**Adoptée à l'unanimité, 38 voix pour ♦**



■ DÉMOLITION DES BÂTIMENTS SUR LE SITE DANIELLE CASANOVA

Une délibération a été adoptée pour la démolition des deux bâtiments situés sur le site Danielle Casanova. Plusieurs raisons expliquent cette décision. Le garage, qui abritait deux véhicules et servait également de lieu de stockage pour la cuisine centrale, n'était plus adapté à ces fonctions. De plus sa toiture est en fibrociment, donc amiantée.

Quant au second bâtiment, son degré de vétusté ne permettait plus de recevoir du public, de part les contraintes sécuritaires et un cadre réglementaire contraignant. Engager des travaux de réhabilitation aurait été trop coûteux. La déconstruction va démarrer courant août.

**Adoptée par 28 voix pour (27 majorité, 1 conseiller municipal indépendant), 6 abstentions (Couleurs SMH), 4 contre (Alternative du centre et des citoyens et Les Républicains) ♦**



# Minorité municipale

## ■ COULEURS SMH (SOCIALISTES, ÉCOLOGISTES ET SOCIÉTÉ CIVILE)



**Hervé Marguet**

### Parc Casanova : penser au cadre de vie !

La maison du parc Casanova qui accueillait des associations et des syndicats est aujourd'hui fermée, murée et squattée. Cette demeure, une des plus vieilles de la commune, fait partie intégrante du patrimoine historique de Saint-Martin d'Hères et il faut la démolir aujourd'hui pour des raisons de sécurité notamment. Le devenir de cet espace se pose aujourd'hui.

Bordant l'avenue Ambroise Croizat mais regardant le parc Casanova au sud et le square du Front Populaire au nord, ce bâtiment se trouve au cœur d'un site exceptionnel entouré de nature. Le petit parc Casanova couvert d'arbres vénérables,

site rare sur la commune, mais déjà défiguré par des bâtiments inesthétiques, est peu mis en valeur le long de l'avenue Ambroise Croizat. La démolition du bâtiment pourrait créer une ouverture qui réunirait les 2 parcs et donnerait une réelle unité paysagère.

Le maire et sa majorité municipale souhaite reconstruire à la place du bâtiment. Ils évoquent le besoin de logements. En bordure de parc on veut encore faire du logement alors que notre commune a aussi besoin d'endroits de respiration, d'échange et de tranquillité. De surcroît, si des logements étaient reconstruits on aurait une logique de privatisation d'un espace public à la place d'un bâtiment public au service d'associations.

Pourquoi ne pas tenir compte de l'histoire de ce lieu et de son vécu ? Mettons-le au service de la qualité de vie des habitants ♦

groupe-couleurs-smh@saintmartindheres.fr

## ■ GROUPE LES RÉPUBLICAINS



**Mohamed Gafsi**

### Métropole et commerçants

La Métropole de Grenoble depuis le 1er Janvier 2016 a mis en place un nouveau dispositif d'aide aux commerçants.

Ce dispositif est malheureusement peu ou mal connu du fait d'un manque de communication non seulement de la part de la Métropole, mais également des communes dont la commune de Saint-Martin-d'Hères. J'ai plusieurs fois interpellé (en commission développement et attractivité) la majorité métropolitaine afin de remédier à ce manque d'informations et alors qu'il reste six mois avant la fin de l'année, la communication sur le sujet est loin d'être optimale.

Le processus a pour but d'apporter un soutien à tous les commerçants de notre agglomération qui souhaitent effectuer des travaux dans leurs commerces. Une aide financière de 40 % des travaux peut être allouée dans ce sens avec un maximal de 7 500 euros par commerce. Une enveloppe a été votée en conseil métropolitain en début d'année 2016 d'un montant de 380 000 euros et depuis, moins de dix commerçants ont pu bénéficier de cet avantage.

Alors que notre groupe se bat depuis des années pour préserver et développer le commerce de proximité ainsi que les petites et moyennes entreprises sur notre territoire face à des projets de plus grandes envergures tel que Neypic qui n'ont plus lieu d'être, il va sans dire que cette initiative doit trouver désormais un écho plus important auprès des publics concernés.

Notre groupe se tient à la disposition de tous ceux qui seraient susceptibles d'en bénéficier et pour plus d'informations nous vous prions de prendre contact avec nous afin d'en définir les modalités.

À l'heure où les coupes budgétaires de l'état sont sans cesse plus importantes et que la situation du pays ne cesse de s'aggraver en matière d'emplois, un coup de pouce en direction du développement économique ne peut que contribuer à redynamiser notre territoire, notamment dans les quartiers les plus défavorisés qui se sentent délaissés par les services publics depuis trop longtemps ♦

groupe-ump@saintmartindheres.fr

## ■ GROUPE ALTERNATIVE DU CENTRE ET DES CITOYENS



**Asra Wassfi**

### Rats dans les jardins Daudet, violence et sauvetage des MJC : que reste-t-il de l'action de la majorité ?

Chaque semaine, des habitants remontent un sujet inquiétant dans la presse locale.

Des rats ont pris leur quartier dans les jardins Daudet. Le Maire ne fait pas respecter le règlement des jardins : décharge sauvage, vandalisme, plantation hors des terrains. Même la réunion sur les moustiques a été réalisée en catimini : peu d'information à la population par la mairie ou l'Opac sur cette réunion alors que c'est un problème de santé publique.

Des écoles voient la violence exploser mettant en péril la cohésion sociale et le vivre-ensemble. On peut tirer sur un gymnase dans l'indifférence. Où sont les caméras ? Le Maire a le devoir de réagir. Un politique a le devoir de réagir sinon il faut démissionner. Les caméras ont permis d'identifier la horde de criminels qui agressait des personnes dans le tramway ! Si les MJC sont reconnues pour les activités sciences, jeu ou cirque, leur modèle actuel ne répond plus aux attentes du public et ceci est connu depuis longtemps. Une fusion des MJC se

profile mais avec quel objet et quel partenariat avec la Ville ? La commission VACS a été informée en juin de l'incapacité à trouver un directeur pour la MJC des Roseaux car personne ne veut y aller ! De plus, la proximité entre le CA et salariés a contribué à mettre dans l'impasse la MJC. Les économies d'argent public ne seront probablement pas au rendez-vous de ce sauvetage en catastrophe orchestrée par la Ville. Le scandale est qu'il faille arriver à trouver une solution pour le personnel des MJC alors que ce n'est pas du ressort de la Ville. Plus d'1 million d'euros est versés chaque année aux MJC pour quel contrôle ?

Il faut désormais se réveiller face à cette politique nocive mettant en péril l'avenir de la Ville car en définitive, ce sera encore le contribuable malheureux qui va payer les pots cassés de cette gestion défaillante et complaisante des communistes et socialistes ♦

groupe-alternative-du-centre-et-des-citoyens@saintmartindheres.fr

# Majorité municipale

## ■ GROUPE COMMUNISTES ET APPARENTÉS



### Il y a 80 ans, le Front populaire !

Début des années 1930 : la France connaît une crise économique, politique, sociale et morale, marquée par une dépression, le chômage, une chute des revenus, une perte de confiance et une impuissance des gouvernements successifs. En mai 1936, le Front populaire, coalition des socialistes, communistes et radicaux, gagne les législatives et porte au pouvoir Léon Blum.

**Michelle Veyret**

Le 8 juin 1936, naît un monde social nouveau. Étape capitale de l'émancipation de la classe ouvrière, les salaires augmentent, les conventions collectives régissent le droit social, les

syndicats sont légitimés sur le lieu de travail, on instaure les 15 jours de congés payés, la semaine de 40 heures... Cet été-là, un peuple laborieux, jusque-là enchaîné à la machine, découvre le temps libre, le voyage, la mer, la montagne... Dans la mémoire ouvrière, Blum a gravé ces mots libérateurs : "Front populaire", qui signifient simplement "dignité".

Sans doute la plus emblématique des conquêtes de ce printemps, l'An I du bonheur selon Léo Lagrange, sous-secrétaire d'État aux sports et aux loisirs, le congé payé devient un droit pour tous. Les vacances impriment leur marque sur la vie quotidienne et créent une histoire commune.

Les luttes sociales ont fait progresser ce droit jusqu'aux 5 semaines actuelles. Mais, aujourd'hui, compétitivité, chômage et précarité riment avec vacances fractionnées, séjours plus courts et moins coûteux et, pour certains, elles n'existent même pas.

Parce que les vacances sont un temps privilégié pour l'épanouissement individuel, nous essayons de faire vivre cette dimension au travers des prestations proposées au plus grand nombre. Les vacances viennent de débiter et les Martinérois(es) ne vont pas s'ennuyer ! Les personnels se mobilisent pour offrir un été riche en divertissements avec animations, sorties familles, activités pour les enfants et les jeunes, et bien sûr activités aquatiques à la piscine municipale, pour des moments de plaisir et d'évasion.

Bel été à toutes et tous ! ♦

groupe-communistes-et-apparentes@saintmartindheres.fr

## ■ GROUPE SOCIALISTE



### L'été à Saint-Martin-d'Hères

Tout d'abord, les socialistes martinérois tiennent à présenter leurs condoléances aux familles endeuillées par l'acte barbare et terroriste qui vient de toucher la Turquie mais aussi le reste du monde, avec plus de 40 personnes tuées et 200 blessés. Cette série d'attentats aveugles sont un manque de courage. Je citerai l'écrivain français André Gide : « *s'emparer de ce qui ne peut se défendre, c'est une lâcheté.* »

**Giovanni Cupani**

Chaque année, depuis 1936, date du "Front Populaire", les vacances sont des moments privilégiés de repos, qui permettent de se ressourcer.

À Saint-Martin-d'Hères, l'été commence avec l'ouverture de la piscine le 4 juillet. Celle-ci, entièrement rénovée, va plaire aux Martinérois.

La ville a mis à disposition de tous, des espaces comme les jardins individuels, les jardins partagés, les aires de jeux, et les maisons de quartiers, afin que les citoyens aient des lieux de discussions, d'échanges et de rencontres.

Pour assurer la tranquillité durant l'été, les horaires de la police municipale ont été modifiés. Celle-ci poursuit son travail en lien avec la Police nationale.

Durant le mois de juillet, les Martinérois auront l'occasion de se retrouver le 13 au soir, place Henri Dezempte, pour le bal et le feu d'artifice pour célébrer la fête nationale. Par ailleurs, je compte aussi sur la présence des Martinérois, le 22 août au matin, pour commémorer la libération de Saint-Martin-d'Hères devant le mémorial de la route des Maquis puis devant le monument aux morts de la Galochère.

Pour finir ce texte sur une note positive, je citerai l'écrivain Stéphane Étienne-Martha : « *La plus belle des vertus reste la gentillesse mais le monde d'aujourd'hui en a fait une faiblesse.* »

Bonnes vacances à toutes et à tous ! ♦

groupe-socialiste@saintmartindheres.fr

## ■ GROUPE PARTI DE GAUCHE - FRONT DE GAUCHE



### Ce à quoi notre commune - comme les autres - va être contrainte !

Contrairement à l'État, une commune ne peut pas faire n'importe quoi et emprunter pour financer son fonctionnement. Grenoble, Lyon se sont lancés dans un plan de sauvegarde des services publics. Évidemment en tenant compte de leurs sensibilités politiques différentes. Il n'empêche que ces deux villes (pour ne citer que ces deux là) s'y sont contraintes. Leurs deux situations financières sont différentes de Saint-Martin-d'Hères ; nous avons plus de marge de manœuvre financières qu'elles.

**Thierry Semanaz**

Néanmoins, un plan de sauvegarde des services publics permet de diminuer les dépenses de fonctionnement pour les adapter aux recettes et dégager une épargne suffisante pour investir un minimum permettant d'assurer la pérennité du service public.

Il n'y a pas de solution miracle à SMH pour trouver des recettes importantes dans les deux ou trois ans qui viennent. Donc il faut économiser rapidement pour absorber la baisse des

dotations et retrouver un peu d'épargne. La ville a déjà économisé fortement en 2015 et 2016, toutes les économies faciles ont été faites, mais elle n'aura bientôt plus d'épargne suffisante. La réalité impose de bouger vite et fort si on ne veut pas voir le service public s'écrouler petit à petit. Un plan de sauvegarde est donc une obligation vitale pour le service public, ensuite les choix faits sont des choix politiques dont on peut discuter.

Une alternative s'offrirait néanmoins à nous, ce serait d'augmenter les impôts locaux pour compenser totalement ou partiellement les baisses des dotations de l'État.

Il faudrait pour cela qu'une majorité de Martinérois l'accepte. Nous pourrions leur demander par une votation que l'on pourrait organiser dans notre commune.

De toute façon, l'austérité gouvernementale sera transmise dans tous les cas, soit sur les services, soit sur les contribuables locaux ou sur les deux ; il n'y a pas d'échappatoires et tous les exercices d'illusionnistes n'y changeront rien ♦

groupe-parti-de-gauche-front-de-gauche@saintmartindheres.fr

# Les Fralib ont osé une autre société !

## Spectacle

### EXTRANEA

Du 18 au 22 juillet, l'Espace culturel René Proby accueille le spectacle participatif de danse et arts plastiques **EXTRANEA** du collectif K-LI-P fondé par la chorégraphe Cristel Brink Przygodda et le plasticien Philippe Veyrunes. Tous deux travaillent à transformer l'espace physique, qu'ils façonnent avec la lumière et le corps, en un espace mental saturé de références culturelles, de souvenirs, de sons, d'images et de textes. **EXTRANEA** traite de la notion d'identité, confronte nos origines et interroge la notion "être étranger à soi-même".

Réservations : 06 08 21 17 78 de 13 h à 19 h collectif.klip@gmail.com ◆



« **C**elui qui se bat n'est pas sûr de gagner, mais celui qui ne se bat pas a déjà perdu » ; « *Un autre système économique est possible. Demain dans notre boîte nous serons tous égaux : un vote, une voix !* » La pièce se joue. Les mots claquent, remuent les tripes, donnent les frissons et embuent les yeux. Normal, ils sonnent juste ! Ils sont le reflet du combat déterminé mené par les salariés de Fralib, filiale d'Unilever, géant néerlandais de l'agro-alimentaire. « *On ne devient pas patron, on naît patron !* », leur a-t-on asséné avec mépris quand, en septembre 2010, les salariés de l'usine de Géménos (Bouches-du-Rhône) ont refusé d'être sacrifiés sur l'autel du profit, relevant le défi de racheter l'entreprise en Scop (Société coopérative et participative). Les dés étaient jetés : « *1 336 jours de lutte, de travail acharné, de conflits à la maison pour le temps passé, d'acharnement et d'abnégation pour sauver les emplois et l'entreprise.* » Contre la délocalisation de l'usine en Belgique et en Pologne,

pour protéger leur outil de travail, les Fralib occupent les lieux en même temps qu'ils se lancent dans une âpre bataille juridique. Et ils ont tenu bon, jusqu'à l'issue finale, sans jamais céder aux sirènes du désespoir. Ils ont cru « *à des lendemains qui chantent sous le soleil* », à la révolution permanente : « *C'est elle que l'on matraque, que l'on poursuit que l'on traque. C'est elle qui se soulève, qui souffre et se met en grève. C'est elle qu'on emprisonne, qu'on trahit qu'on abandonne, qui nous donne envie de vivre, qui donne envie de la suivre jusqu'au bout.* »

Après quarante mois de combat, 1 336 jours, l'heure de la victoire a sonné. La Scop-Ti\* est née. Depuis le 25 septembre 2015, elle propose thés et infusions, produits dans leur usine de Géménos. Pour les matières premières, les fournisseurs régionaux sont privilégiés et sont rémunérés au-dessus des prix du marché dans le cadre d'une relation commerciale équitable.

Pour Rim, membre du Conseil d'administration, « *cette pièce doit vivre. Elle*

*est un vecteur d'idée* ». Elle témoigne aussi de l'immense pouvoir de la solidarité. La présence de salariés de l'entreprise iséroise Ecopla, en lutte elle aussi pour sauvegarder son usine et les emplois en créant une Scop, lors de la soirée en est la preuve. Plus encore, avec leur histoire jouée sur les planches, les ex-Fralib font souffler un vent de liberté. Ils ouvrent aussi le champ des possibles : à force de pugnacité et de solidarité, les contours d'une société dans laquelle il n'y a pas de place pour l'exploitation humaine au service d'actionnaires avides de di-

videndes peuvent se dessiner. Longue vie aux Scop-Ti ! ◆ NP

\*Société coopérative ouvrière provençale de thés et infusions.

## ■ SCOP TI

Société coopérative ouvrière provençale de thés et infusions  
ZA de la plaine de Jouques  
500 avenue du Pic de Bertagne  
13420 Géménos  
Tél. 04 42 32 53 00  
Mail : contact@scop-ti.com



## ■ AMICALE LAÏQUE

# 80 ans en chansons

Les 30 et 31 mai, L'heure bleue a accueilli plus de 300 enfants pour le spectacle de l'Amicale laïque. Une bien belle façon de fêter les 80 ans d'engagement de l'association.



**D**eux soirs durant, les élèves de neuf groupes scolaires se sont donnés en spectacle aux côtés de l'artiste Michèle Bernard. Avec près de 200 titres dans son répertoire, cette auteure-interprète a donné de la voix, accordéon en bandoulière, pour le bonheur d'un public venu en nombre. Chansons mais aussi saynètes ont rythmé cette soirée festive qui a été possible grâce au travail des écoliers, de leurs enseignants et des professeurs du CRC - centre Erik Satie.

Depuis le mois de janvier, ils enchaînent les répétitions et travaillent sur les arrangements musicaux. Un travail qui fait écho à la raison d'être de l'Amicale laïque. Fondée en 1936, cette association locale s'est toujours rangé derrière le corps enseignant pour donner vie à des projets artistiques collectifs. Le but étant de fédérer un maximum de partenaires autour de l'art en milieu scolaire. Pari réussi pour cette 80<sup>e</sup> édition ! ◆ SY

■ LIEU D'ÊTRE

# Quand l'art rassemble

L'aventure Lieu d'Être s'est clôturée samedi 4 juin après plus de deux mois de répétitions, de rencontres et d'échanges. Artistes et habitants ont bien plus que dansé ensemble, ils sont allés à la rencontre des autres, de leur quartier et de leurs émotions en partageant une aventure chorégraphique hors du commun...

« L'expérience m'a transformé », c'est avec beaucoup d'émotion que Karim revient sur sa participation au projet. Une expérience exceptionnelle pour les habitants complices, ceux qui ont dansé, ceux qui ont ouvert leurs portes et leurs balcons comme pour la Compagnie Acte, qui a largement dépassé le cadre artistique en se transformant en une véritable aventure humaine. « J'ai adoré ce contact privilégié avec les habitants, la complicité, la solidarité entre nous. La danse fédère incontestablement. Par ailleurs, les danseurs, la chorégraphe nous ont donné envie de nous dépasser, de surpasser nos appréhensions. » s'enthousiasme Claire, une habitante complice. Malgré des moments de découragement et de doute, l'humanité et la bienveillance qui se sont dégagées de cette aventure ont tout emporté sur leur pas-

sage. « C'était très spectaculaire, cela a renforcé les liens dans le quartier. On était vraiment acteurs du spectacle. Aujourd'hui on a toujours des contacts avec les artistes, on a décidé de rester soudés entre complices aussi. La soirée de clôture et le repas après le spectacle ont été des moments magiques avec notamment les jeunes du quartier », souligne Françoise. Karim appréhendait un peu. En fauteuil roulant, il ne savait pas trop comment cela allait se passer pour lui : « En fait, je me suis senti rapidement très à l'aise, la chorégraphe, Annick Charlot, les danseurs ont fait preuve de beaucoup de pédagogie, d'empathie ». « On a pu également apporter notre créativité, tout n'était pas imposé. Les danseurs nous ont aidé à améliorer nos propres gestes, à nous sentir en confiance », précise Claire. La participation des collégiens d'Henri Wallon a été très



appréciée, « les jeunes, que l'on dit parfois difficiles, m'ont impressionné dans leur implication, leur prestation », explique Karim. Lieu d'Être a été, pour tous les acteurs, une opportunité de croiser, de sympathiser avec des personnes d'univers très différents, qui ne se seraient peut-être jamais parlées sans cette aventure. Le soir du spectacle, le public était au rendez-vous pour découvrir ce *Manifeste pour l'utopie d'habiter*, pour partager cet épisode artistique unique au pied des immeubles, sur les balcons du quartier Henri Wallon. Et, pour la compagnie comme pour les habitants, il y a eu un avant et un après Lieu d'Être qui a, semble-t-il, laissé une trace indélébile dans les cœurs, en témoigne la lettre touchante envoyée par Annick Charlot aux participants :

« Vous avez été généreux, géniaux et beaux, fragiles et forts, les forts accompagnant les fragiles, les joyeux éclatants aux timides inquiets... merci et bravo... » ♦ GC



■ CRÉATIVITÉ ET TIC

## Des idées et des clics

La 14<sup>e</sup> édition du concours Créativité et Tic s'est clôturée vendredi 1<sup>er</sup> juillet par la remise des prix à Mon Ciné. Avec une nouveauté cette année : une deuxième catégorie ouverte à tous les Martinérois de plus de sept ans.

Au total, ce sont 120 participants, dont 75 enfants et 45 adultes, qui ont planché sur la création de dix projets numériques via les temps scolaires et périscolaires, des ateliers avec la MJC Pont-du-Sonnant, du CRC centre Erik Satie, de la Mise et du Service développement de la vie sociale (SDVS). À leurs côtés, deux petits nouveaux : Lili Chevalier et Maurice Rey, qui ont concouru dans la catégorie tous

publics et ont respectivement reçu le premier et deuxième prix. Dans *Opération cinéma*, avec la complicité de Nina, Mahé et Fabien, la jeune Lili s'est mise en scène en train de gagner le concours Créativité et Tic. Ce court-métrage de quatre minutes a la particularité d'avoir été filmé sur téléphone portable, en stop motion. Aussi appelée animation image par image ou animation en volume, cette technique permet de créer un mouvement à partir d'objets immobiles. Il suffit de déplacer légèrement les objets et personnages entre chaque photo. Une réalisation de qualité qui lui a valu de remporter une tablette numérique. Avec la participation de Maurice Rey,



le concours reste fidèle à son premier objectif : favoriser la découverte des outils multimédia tout en développant la créativité. Passionné de photographies mais n'ayant aucune connaissance de la vidéo, il a fait des

recherches, s'est initié à la prise de vues et a réalisé le montage de *Février aux Échelles*, chez lui, en toute autonomie. Son apprentissage ne s'arrête pas là puisque il a gagné une formation à la maison de l'image. Quant aux autres apprentis vidéastes, ils ont remporté leur fameux ticket d'entrée à Mon Ciné. Les adeptes de la création pourront réitérer dès octobre, période de lancement du quinzième concours Créativité et tic, projet porté par le service animation enfance de la ville et la MJC Pont-du-Sonnant. Il leur suffira d'avoir des idées et des clics, deux ingrédients indispensables pour que la réalisation numérique prenne forme ♦ SY

Exposition

Photo

Le club photo Péri propose *À table*, une exposition à voir jusqu'au 20 juillet à la médiathèque - espace Romain Rolland et du 26 juillet au 20 août à la médiathèque - espace Paul Langevin ♦

**AMÉNAGEMENT  
D'ESPACES URBAINS  
PAYSAGERS**

- Espaces verts
- Maçonnerie
- Revêtements minéraux
- Soins des végétaux
- Arrosage automatique
- Terrains de sports

Le respect...  
...de votre cadre de vie

**ESPACES VERTS DU DAUPHINÉ**  
1, rue Georges Pérec  
38400 SAINT-MARTIN-D'HÈRES  
Tél : 04 76 51 68 90 - Fax : 04 76 63 10 95

**TRAVAUX TRV PUBLICS**

**TERRASSEMENT  
RESEAUX  
VOIRIE**

Génie civil  
Canalisateur de France

**1, rue Marcel-Chabloz  
38400 Saint-Martin-d'Hères  
Tél. 04 76 89 63 54 • Fax 04 76 89 60 75  
trv-tp@orange.fr**

**Commerçants,  
artisans,  
entreprises,  
industriels...**

Faites-vous connaître  
dans SMH mensuel !

**Tél. 04 76 60 90 19**

**LIVRAISON IMMÉDIATE**

**GENÈVE ENVIRONNEMENT  
RÉNOVATION  
THERMIQUE  
2012**

© Isère Habitat - EBJEPRINT - Document non contractuel - Nov. 2013

**VIVRE À  
SAINT-MARTIN  
-D'HÈRES**

**2 RÉSIDENCES**  
de 15 et 17  
appartements

**TVA  
RÉDUITE**

**Orphée  
& Eurydice**

2 commerces  
**À VENDRE**

Votre source d'inspiration

**T3 à partir de 144 000 €\*** **T4 à partir de 179 000 €\***

Place de parking couverte N°C104 | Garage compris N°C201

\*Sous conditions de plafond de ressources et sous réserves d'éligibilité aux aides à l'accès à la propriété

isère habitat  
notre métier, vous accompagner

**04 38 12 46 10**  
[www.isere-habitat.fr](http://www.isere-habitat.fr)

**S  
E  
B  
B**

**Entreprise Générale  
de Maçonnerie**

**CONSTRUCTION • RÉNOVATION**

Certificats n° 2112 - 1112

**04 76 42 19 70**  
contact@sebb-bat.fr  
1, rue du Pré Ruffier - 38400 Saint-Martin-d'Hères

centre  
médical  
rocheplane

Géré par une Fondation à but non lucratif, la **Fondation Audavie**, le **Centre Médical Rocheplane** est un établissement de **soins de suite et de réadaptation** participant au secteur public hospitalier.

Depuis octobre 2008, il vous accueille à Saint-Martin-d'Hères à la sortie de l'hôpital ou de la clinique, pour **poursuivre les soins**, mettre en œuvre la **rééducation** ou la **réadaptation** et contribuer ainsi à votre réinsertion dans votre environnement habituel. Il exerce cette activité tant en hospitalisation complète qu'en hospitalisation de jour.

6, rue Massenet - 38400 Saint-Martin-d'Hères  
Tél. 04 57 42 42 42 - [www.rocheplane.org](http://www.rocheplane.org)

■ SMH RUGBY

# En hommage à René Proby

Le club de rugby a organisé le 1<sup>er</sup> challenge René Proby pour rendre hommage à celui qui a toujours été un grand amateur de ce sport et un fidèle soutien.



► Le 1<sup>er</sup> challenge René Proby a regroupé 330 jeunes joueurs au cours d'un tournoi amical, samedi 18 juin.

Des jeunes joueurs venus des quatre coins de l'agglomération grenobloise ainsi que de Saint-Marcel-lès-Valence (Drôme) et Thonon-les-Bains (Haute-Savoie) ont envahi les terrains de rugby du stade Robert Barran pour participer au 1<sup>er</sup> challenge René Proby, organisé

par SMH rugby toute la journée du samedi 18 juin. « Nous avons tenu à rendre hommage à l'ancien maire, René Proby, disparu l'an passé. C'était un homme de cœur et un véritable passionné de rugby. Il ne manquait jamais de venir le dimanche encourager l'équipe fanion des seniors lors

des matchs à domicile ou de nous rejoindre lors de certaines rencontres importantes à l'extérieur », se rappelle Michel Poilane, le président de SMH rugby. « Il a beaucoup fait pour le développement de notre sport dans la commune et j'avais toujours plaisir à l'accueillir ici, à Robert Barran, dans

les installations municipales dédiées au ballon ovale. »

## 330 jeunes joueurs

Tout au long de la journée, 330 jeunes passionnés de rugby, de moins de six ans à moins de quatorze ans, se sont affrontés amicalement au cours d'un tournoi organisé par les dirigeants, entraîneurs et bénévoles du club local. Au final, ce sont les jeunes rugbymen de Thonon-les-Bains qui remportent le 1<sup>er</sup> challenge René Proby et reçoivent le précieux trophée des mains du maire, David Queiros, entouré d'élus. « Nous avons terminé cette belle journée d'hommage en lâchant dans le ciel martinérois des ballons jaunes et bleus aux couleurs du club », précise Michel Poilane. Rendez-vous est pris pour la 2<sup>e</sup> édition du challenge en juin 2017 ♦ FR

## CHAMPIONS DE FRANCE !

Les plus de 35 ans de touch rugby à cinq viennent de remporter le titre tricolore pour la deuxième année consécutive lors de la finale qui s'est déroulée en Corrèze le 5 juin. Après le titre de champion des Alpes remporté par l'équipe réserve des seniors en avril dernier, le club martinérois détient désormais deux titres à Robert Barran ♦

## ■ EMS ADULTES ET SENIORS

Afin de faciliter l'accès du plus grand nombre à la pratique sportive, la ville met en place de nombreuses activités à destination de la population adulte et senior dans les différents équipements municipaux. Dans le cadre de l'École municipale des sports (EMS), 55 séances, encadrées par les éducateurs territoriaux des activités

physiques et sportives (Étaps), sont proposées chaque semaine (hors période de vacances scolaires) dans des disciplines très variées. La gymnastique, par exemple, se décline sous toutes les formes : douce, entretien, santé, dynamique. Des cours de yoga, de stretching, de zumba, de marche rapide, de fitness et de musculation

sont aussi proposés chaque semaine ainsi que des séances de badminton et d'escalade. Sur le plan des activités aquatiques, des cours de natation et d'aquagym se déroulent à la piscine du Domaine universitaire et de La Tronche.

Afin de rationaliser le budget municipal affecté à ces activités et au regard

du nombre de participants, certains créneaux horaires ont été regroupés et le transport en car pour se rendre à la piscine a été supprimé en raison d'une fréquentation en très forte diminution. Quant au tarif de la saison 2016/2017, il reste inchangé ♦ FR

## ■ LES TROPHÉES DU JUDO



Pour clôturer la saison sportive en beauté, l'ESSM judo a organisé son gala samedi 18 juin à L'heure bleue. Dans une salle comble, le club, fort

d'un peu plus de 500 adhérents, a donné à voir un spectacle sportif où les pratiquants de tous les âges ont pu exprimer leur art martial quel que soit leur niveau. La remise des médailles aux jeunes judokas ayant participé au challenge du Petit samouraï a été un moment phare du gala. Ils ont tous été récompensés pour leur assiduité et les progrès accomplis durant la saison. Cette année, l'équipe senior féminine, composée d'Elsa Goepfer, Gayané Tafankedjian, Emilie Pegoud, Claire Deries et Amel Saidi, a été particulièrement honorée avec la très belle 5<sup>e</sup> place qu'elle a décroché au championnat de France de 2<sup>e</sup> division par équipes de club ♦

## ■ UN MONDE FANTASTIQUE

Le club de l'ESSM gymnastique a donné deux représentations du gala annuel à L'heure bleue, les 24 et 25 juin. Présidée par Juliana Faure, l'association a présenté un spectacle gymnique de toute beauté sur le thème Un monde fantastique. Les gymnastes ont enfilé les costumes qu'elles avaient confectionnés elles-mêmes avec l'aide de leurs parents et des bénévoles du club afin de se transformer en fées, petits chaperons rouges, lutins et autres sorcières. La qualité de la mise en scène et le côté fantastique du spectacle ont été vivement applaudis par un public admirateur et conquis. Sur le plan sportif, les équipes des féminines de

niveau 8 (11 ans et +) et de niveau 6 (11 à 15 ans) ont été particulièrement honorées après avoir décroché le titre de championnes de France Ufolep, les 4 et 5 juin dernier en région parisienne ♦



## Masters

### Hand

Le GSMH Guc hand organise la 14<sup>e</sup> édition des Masters de handball, les 3 et 4 septembre, à la patinoire Pole sud de Grenoble. Informations et réservations des billets : [www.master-shand.fr](http://www.master-shand.fr) ♦

## Ecole municipale

### Des sports

Les inscriptions à l'EMS enfants, jeunes, adultes et seniors se déroulent au service des activités physiques et sportives et animations de proximité, annexe Croizat, 135 avenue Ambroise Croizat, jusqu'au 19 août et reprendront le 29 août. De 8 h 45 à 11 h 45 et de 13 h 30 à 16 h 45. Tél. 04 56 58 92 88 et 04 56 58 32 76 ♦

■ PARC EN FÊTE

# Un après-midi en famille

La fête du parc Jo Blanchon avait commencé sous un soleil timide ce samedi 18 juin, où petits et grands ont profité des nombreuses animations préparées pour eux. Aux alentours de 17 h 30, la pluie s'est invitée et a contraint les organisateurs à annuler le spectacle de magie et les trois concerts gratuits de la soirée. Vivement l'année prochaine !



1



2

1 2  
L'atelier maquillage et les jeux en bois sont toujours très appréciés des petits Martinérois et de leurs parents.

3 4 5  
Le parc Jo Blanchon se prête bien à la pratique sportive. Il y en avait d'ailleurs pour tous les goûts : roller, escalade, volley, badminton, football, arts martiaux...



4



3



5

6 7  
William, l'animateur bien connu des enfants, les a entraînés dans des jeux amusants et remuants !



6



7

## ■ UN DIMANCHE À LA FOIRE VERTE DU MURIER

Malgré un temps incertain et des spectacles annulés, la Foire verte du Murier s'est tenue sur la colline dimanche 29 mai. Pas loin des producteurs locaux (1), les balades à dos d'ânes ont eu beaucoup de succès auprès des plus petits (2). Les plus

grands se sont essayés au cyclotour à bois : pédaler sur une machine faite de matériaux de récupération pendant qu'un artisan façonne une toupie avec laquelle ils sont repartis (3). De nombreux autres ateliers ont ainsi rythmé ce rendez-vous champêtre.



3



2



1

■ MARINO CURNIS



Sur la route de Léonard de Vinci

À 43 ans, l'Italien Marino Curnis a décidé de célébrer le cinq centième anniversaire du départ de Leonardo de Vinci de l'Italie vers la cour de France. Depuis presque deux mois, il parcourt à pied le probable itinéraire du génie, espérant ainsi totaliser les 1 950 kilomètres qui le séparaient de sa tombe.

Cinq siècles après sa création, le sourire de la Joconde l'émerveille toujours autant. Au-delà des peintures de

Léonard de Vinci, Marino Curnis est impressionné par les créations et les concepts novateurs de cet inventeur, ingénieur, scientifique et humaniste inégalé. Et, c'est en la mémoire « du génie, de l'intelligence personnifiée » qu'il a décidé de revenir sur ses traces, lors de son périple transalpin en 1516. Léonard de Vinci avait voyagé à dos de mulet, avec trois de ses peintures les plus remarquables qu'il achèvera en France, pour rejoindre l'Indre et Loire sur invitation de François 1<sup>er</sup>.

Parti le 17 mai, Marino Curnis pense arriver sur la tombe de l'illustre peintre en deux mois, à raison de cinquante-huit étapes de trente-trois kilomètres par jour. Il a entrepris ce voyage comme un pèlerinage, dans l'intention de se recueillir sur les lieux où a vécu le célèbre peintre. Samedi 2 juillet, son itinéraire passait par Saint-Martin-d'Hères. « Il y avait une ancienne route de pèlerins, appelée via Sancti Martini qui va jusqu'à Tours et je suppose que Leonardo l'a empruntée pour rejoindre Amboise. » C'est dans cette ville, là où il a vécu ses dernières années, que le génie repose depuis 1519.

« Depuis trois ans, je vis avec ma famille en Sardaigne, où nous nous battons pour atteindre l'auto-suffisance. C'est le choix d'une vie simple. » Si Mario se définit volontiers comme une personne éclectique, il dévoue sa vie à l'écriture (poèmes, romans...) et à la musique, tandis que sa nature vagabonde le pousse à faire de nombreux voyages à travers le monde. Son goût prononcé pour les langues étrangères (espagnol, anglais, français...) l'incite à étudier l'espéranto, nourrissant le rêve que tous les hommes, sans distinction ethnique ou géographique, puissent se parler et se comprendre.

Les motivations de l'italien sont définitivement empreintes d'humanisme : « Parce que nous vivons dans une société d'insensibilité ! Pour moi, célébrer l'Homme de la Renaissance revient à dire aux gens : si vous utilisez votre cerveau, nous pouvons faire évoluer de manière positive notre monde. » C'est aussi une façon de « reprendre possession du temps et de l'espace », de redécouvrir la beauté et le charme des terres d'Italie et de France, mais surtout

de renouer avec le partage et l'hospitalité des gens au fil des rencontres. Et c'est en cela que Marino Curnis rejoint Léonard de Vinci : « L'homme est au coeur de l'univers et non au-dessus. » Il espère ainsi apporter sa « petite contribution à une nouvelle renaissance humaniste ». Autant d'espoirs et de souvenirs que l'italien couche par écrit sur un carnet de voyage, dans l'espoir de le partager avec le plus grand nombre ♦ SY



■ AMÉLIE HILD



La tête et les jambes

« La différence entre le possible et l'impossible, c'est la volonté ». L'adage prend tout son sens lorsque l'on découvre le parcours d'Amélie Hild. Cycliste de haut niveau et jeune diplômée d'une école d'ingénieur, elle a, en quelques années seulement, connu une progression fulgurante dans le vélo tout en menant de front ses études supérieures. Chapeau bas !

Son premier sport fut le judo, qu'elle pratiquait régulièrement, mais l'obtention de son baccalauréat et son entrée en classe préparatoire signe pour elle l'arrêt de toute activité sportive. « En classe prépa je travaillais non-stop, il y a beaucoup de pression, on n'a pas le temps de faire beaucoup d'activités. » Et c'est justement pour décompresser, pour tenir moralement qu'elle se met à faire du vélo occasionnellement avec un ami compétiteur. « Sortir avec mon vélo entre deux révisions m'a fait un bien fou, une véritable bouffée d'oxygène. » D'une simple échappatoire, cette pratique va devenir une véritable passion.

Amélie aime le défi, qu'il soit sportif ou intellectuel : « Je souhaitais intégrer une école de Génie industriel, j'ai beaucoup bossé pour y arriver, je me suis accrochée même si les profs ne croyaient pas trop en moi. » Volontaire, sa persévérance va porter ses fruits puisqu'elle réussit le concours de Grenoble INP, génie industriel. « J'étais très fière et ravie d'intégrer la filière qui me plaisait. » Amélie Hild commence ses études d'ingénieur, « j'avais plus de temps qu'en prépa, j'ai donc pu prendre mon vélo beaucoup plus souvent et je suis rentrée au club de Saint-Martin-d'Hères ». La jeune femme dynamique ne fait pas les choses à moitié et va parcourir plus de 10 000 kilomètres dès la première année ! « Commencer la pratique de ce sport très tard tout en menant mes études me faisait partir avec un gros handicap comparé aux autres filles qui sont assidues depuis plus de 10 ans. Mais à force d'entraînement, j'ai énormément progressé. » La jeune femme ne se laisse pas impressionner par les difficultés, au contraire, le défi la booste. Depuis 2014, elle fait partie de l'équipe cycliste du comité Rhône-Alpes : « Lorsque je cours pour des compétitions régionales, je porte le maillot de Saint-Martin-d'Hères et pour les courses nationales celui de la région Rhône-Alpes, du coup ! ». Lors des premières compétitions, la jeune sportive n'arrivait pas à finir ses courses. Ce n'est plus le cas aujourd'hui, Amélie a déjà un

joli palmarès. Trois fois dans les trente premières pour des courses régionales avec, entre autres, une 3<sup>e</sup> place en 2014 pour le championnat Rhône-Alpes de contre la montre et 47<sup>e</sup> aux Petites Reines de Sauternes en 2015 ! Un beau parcours sportif pour cette jeune femme qui, à 24 ans, pratique le vélo que depuis une poignée d'années. « J'aime me dépasser et l'esprit d'équipe de ce sport. » Entre ses études et ses dix heures minimum hebdomadaires d'entraînements, la jeune femme a un emploi du temps très chargé mais elle a trouvé un équilibre. « Je m'éclate avec la tête la semaine et avec mes jambes le week-end ! » Aujourd'hui, Amélie, diplômée d'ingénieur en poche, cherche un emploi et enchaîne les entretiens d'embauche. Elle ne sait pas du tout dans quel type d'entreprise elle va travailler, mais une chose est sûre, elle n'est pas prête d'arrêter le vélo et a encore beaucoup d'énergie pour relever de nouveaux défis ♦ GC



## ■ Urgences

Samu : 15

Centre de secours : 18

Police secours : 17

Police nationale (Hôtel de police de Grenoble) : 04 76 60 40 40

SOS Médecins : 04 38 701 701

Urgence sécurité gaz : 0 800 47 33 33 (GrDF)

## ■ Pharmacies de garde

Pour connaître la pharmacie de garde ouverte dans l'agglomération, consulter le serveur vocal au 39 15 ♦

## ■ Maison communale

111 avenue Ambroise Croizat

Les services sont ouverts du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h.

L'accueil de la mairie est ouvert jusqu'à 17 h.

Tél. 04 76 60 73 73.

Service état civil fermé le lundi matin ♦

## ■ Déchetterie

74 avenue Jean Jaurès

Afin de se débarrasser des objets encombrants, déchets végétaux... les particuliers peuvent se rendre gratuitement à la déchetterie aux horaires suivants :

- du lundi au jeudi : de 8 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 30\*

- vendredi et samedi : de 8 h à 12 h et de 13 h 30 à 18 h\*

\*Pour les gros volumes de déchets à déposer, se présenter un quart d'heure avant la fermeture ♦

## ■ Bureaux de poste

**Avenue du 8 Mai 1945** : du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h 15 et de 13 h 30 à 18 h sauf le jeudi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 45 à 18 h.

Samedi de 9 h à 12 h.

**Place de la République** : du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h 15 et de 13 h 30 à 17 h 30, sauf le jeudi de 8 h 30 à 12 h et de 14 h à 17 h 30. Samedi de 9 h à 12 h.

**Fermeture pour travaux du 4 avril au 18 juillet inclus.**

**Domaine universitaire (avenue centrale)** : du lundi au vendredi de 12 h 30 à 17 h 45. Fermé le samedi.

Renseignement : 36 31 ♦

## ■ Trésor public

6 rue Docteur Fayollat (Zac Centre).

Ouverture les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 16 h. Tél. 04 76 42 92 00 ♦

## ■ Collecte des ordures ménagères

- **Zones industrielles et zones d'activités** : collecte des **bacs gris** le mardi ;

**bacs bleus** (papiers, cartons) le jeudi.

- **Habitat collectif et habitat desservi par logettes ou silos** : **poubelles grises** les lundis, mercredis et vendredis ; **poubelles "Je trie"** le mardi (secteur sud) et le jeudi (secteur nord et Murier).

- **Habitat individuel** : **poubelles grises** le mercredi ; **poubelles "Je trie"** le mardi (secteur sud) ou le jeudi (secteur nord et Murier) ♦

## CCAS

111 avenue Ambroise Croizat. Tél. 04 76 60 74 12

### Permanences

**Instruction des dossiers RSA et aide sociale pour les personnes âgées et handicapées** : le service accueille sur rendez-vous le public le lundi de 13 h 30 à 17 h ; le mardi de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h ; le mercredi de 9 h à 12 h.

**Personnes handicapées** : permanences hebdomadaires d'accueil, d'information, d'écoute, d'orientation et d'accompagnement des personnes handicapées assurées par un travailleur social de l'APAJH, tous les lundis sur RDV de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 16 h 30 au CCAS. Tél. 06 08 75 50 40.

**Agent de la sécurité sociale** : le mercredi de 8 h 30 à 11 h au CCAS et de 14 h 30 à 16 h à la maison de quartier Louis Aragon.

**Violences conjugales** : des permanences sont organisées les 1<sup>er</sup> et 3<sup>e</sup> lundis du mois, de 14 h à 16 h, au Centre de planification et d'éducation familiale, 5 rue Anatole France ♦

### Centre de soins infirmiers

Le centre de soins infirmiers du CCAS a pour mission d'assurer des soins infirmiers à toute la population de Saint-Martin-d'Hères, sur prescription médicale, avec application du tiers-payant pour la facturation.

**Deux possibilités** :

- à domicile, 7 jours sur 7, de 7 h 15 à 20 h 15 ;

- à la permanence de soins, 1 rue Jules Verne, rez-de-chaussée du logement-foyer Pierre Sémard, de 11 h 15 à 11 h 45, du lundi au vendredi. Sur rendez-vous le samedi et dimanche. Tél. 04 56 58 91 11 ♦

## Etat civil

### Permanences

Les permanences état civil des samedis matin sont suspendues pour la période estivale du 9 juillet au 27 août inclus. Réouverture normale de la permanence le samedi 3 septembre.

## Transfert de compétences à la Métro

### Nouveaux numéros

Depuis la mise en place de la métropole, des services municipaux ont été transférés à la Métro.

Ainsi, désormais, le service voirie est joignable au 0 800 805 807 (gratuit) et le service des eaux et eau technique au 04 76 60 32 17. Pour rappel, deux autres secteurs relèvent également de la Métro : l'assainissement (maintenance des réseaux d'assainissement eaux pluviales et eaux usées sur le domaine public), joignable au 04 76 59 58 17 ou 04 56 58 52 22 et le service des ordures ménagères qui dispose d'un numéro gratuit, 0 800 500 027.

## Conciliateur de justice

### Permanences

Le conciliateur de justice tient ses permanences tous les 1<sup>er</sup> et 3<sup>e</sup> mercredis du mois, en Maison communale. Elles s'adressent à toute personne soucieuse de régler à l'amiable un litige civil avec un voisin. Sur rendez-vous uniquement, auprès de l'accueil de la Maison communale. Tél. 04 76 60 73 73.

## Union de quartier Portail Rouge

### Vide-greniers

Le vide-greniers de l'Union de quartier Portail Rouge se déroulera dimanche 11 septembre de 9 h à 16 h, sur le square Fernand Texier, 163 avenue Ambroise Croizat.

Les habitants qui souhaitent réserver un emplacement de vente (tarif : 10 euros) peuvent s'inscrire, munis d'une pièce d'identité, à la maison de quartier Fernand Texier, aux jours et horaires suivants :

- du 11 au 29 juillet (sauf les 14 et 15) : les lundis, mardis, mercredis et vendredis de 14 h à 18 h, les jeudis de 14 h à 17 h, auprès du secrétariat de la MJC,
- du 29 août au 1<sup>er</sup> septembre et du 5 au 8 septembre, de 16 h 30 à 18 h, pendant les permanences de l'Union de quartier.

## Union de quartier Sud

### Vide-greniers

L'Union de quartier Sud organise son vide-greniers dimanche 18 septembre de 9 h à 18 h, place Paul Eluard. Débutées en juin, les inscriptions reprendront du 5 au 9 septembre, de 10 h à 12 h et de 14 h à 17 h, dans les locaux de l'association à la maison de quartier Paul Bert (4 rue Chopin). Tarif de l'emplacement (2x3m) : 8 euros pour les adhérents, 12 euros pour les non adhérents. Renseignements : 07 82 47 56 13.

## CCAS

### Plan canicule

Depuis le 1<sup>er</sup> juin, un registre nominatif d'inscription volontaire est ouvert au CCAS afin que les personnes à domicile, seules durant l'été, puissent s'inscrire et être appelées en cas de déclenchement d'alerte canicule. Pour plus de renseignements, contacter le CCAS : 04 76 60 74 12. De plus, du lundi au vendredi, le Service de développement de la vie sociale (SDVS) est à la disposition des personnes âgées qui, malgré la chaleur, doivent se déplacer. Cet accompagnement, encadré par des professionnels qualifiés, s'effectue dans des véhicules climatisés.

Pour bénéficier de ce service, contacter le SDVS : 04 56 58 91 40.

Coût du transport aller-retour : 2,40 euros.

## Barbecues

### Recommandations

L'arrivée de l'été est synonyme de barbecues. Son utilisation peut engendrer des dommages aux propriétés voisines comme le noircissement de la façade causé par la fumée ou la projection de cendres. Ce type de dégâts peut vous exposer à des poursuites judiciaires pour réparation du préjudice.

### J'habite dans un immeuble et mon voisin m'enfume

Si votre voisin fait des barbecues sur son balcon, vous pouvez consulter le règlement de la copropriété afin de vérifier si cette pratique n'est pas interdite ou du moins réglementée. Dans ce cas, vous pouvez vous adresser à votre syndic (ou à votre bailleur) pour que ce dernier fasse respecter le règlement. Si aucune solution n'est trouvée malgré les démarches amiables que vous avez pu mettre en œuvre (saisine du syndic, lettre à votre voisin pour déplacer le barbecue...), vous avez la possibilité de recourir à la médiation ou à un conciliateur de justice afin de trouver une solution amiable avec votre voisin.

### Parcs, jardins et parkings publics

L'utilisation du barbecue est réglementée sur l'ensemble du territoire communal par un arrêté municipal (téléchargeable sur le site internet de la ville). Son

utilisation est interdite sur l'ensemble des espaces publics. Le contrevenant encourt une verbalisation. Cependant, une autorisation exceptionnelle peut être délivrée dans le cadre d'une manifestation festive, par exemple. Les demandes sont à adresser au Service communal d'hygiène et de santé : 04 76 60 74 62.

## Accueils de loisirs

### L'été au Murier

L'accueil de loisirs du Murier s'adresse aux enfants de 3 à 13 ans. Les inscriptions ont débuté le 6 juin dans les maisons de quartier et au service accueil vie scolaire et loisirs (44 avenue Benoît Frachon - 04 76 60 74 51), le lundi, mardi, mercredi et vendredi de 8 h 30 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h et jeudi de 8 h 30 à 12 h 30. Il est encore possible d'inscrire les enfants jusqu'au 15 juillet pour les séjours allant du 1<sup>er</sup> au 30 août.

Pièces à fournir : pièce d'identité, justificatif de domicile, carnet de vaccination, justificatif de l'exercice de l'autorité parentale (livret de famille ou acte de naissance ou certificat du juge aux affaires familiales, jugement de divorce), prise en charge du comité d'entreprise (CE), justificatif du tarif municipal 2015/2016 ou, à défaut, n° allocataire Caf ou avis d'imposition 2014 pour les non-allocataires.

## Déchets recyclables

### Trier mieux et plus

Trier les déchets recyclables devient plus simple ! Depuis le 1<sup>er</sup> juin, tous les emballages, sans exception, sont à déposer dans la poubelle "Je trie". Jusqu'à présent, dans la famille des plastiques, seuls les bouteilles et flacons pouvaient être déposés dans le bac de tri aux côtés des papiers et des emballages en métal et en carton. Ainsi, seuls 23 % des emballages en plastique étaient effectivement recyclés. En cause, les particularités de certains emballages : petite taille, légèreté, diversité de leurs formes et de leurs compositions... Grâce au développement de nouveaux débouchés industriels et à l'adaptation du centre de tri Athanor, situé à la Tronche, tous les emballages sont désormais recyclables ! Les 49 communes de Grenoble-Alpes Métropole, ainsi que celles de certains territoires voisins en Isère, font partie des premières à participer au projet mené en partenariat avec Eco-Emballages. Le Sud Isère témoigne ainsi d'une volonté forte de développer son action en faveur de l'environnement.

Le tri devient plus simple !

- C'est un emballage ? Sa place est dans le bac de tri !
- Inutile de le laver, il suffit de bien le vider.
- Emballages et papiers sont à déposer en vrac (pas dans un sac) dans le conteneur vert.
- Un guide du tri a été envoyé par courrier par Grenoble-Alpes Métropole, compétente en la matière. Ces consignes prévalent désormais sur les consignes nationales (notamment celles présentes sur les emballages). Toutes les infos sont aussi à retrouver sur le site la Métro ([www.lametro.fr](http://www.lametro.fr)) et un numéro gratuit (0 800 500 027) permet de trouver réponses aux éventuelles questions.



# CINÉ PLEIN AIR

Dans le cadre de Passeurs d'images



**Lundi 25 juillet - 21 h 30**  
Espace sportif Henri-Maurice



**Jeudi 18 août - 21 h**  
Quartier Henri Wallon (près de l'Opac 38)

**FORUM DES ASSOCIATIONS**  
**SAMEDI 3 SEPTEMBRE**  
**DE 14H À 19H À L'HEURE BLEUE**

dynamique et solidaire  
saintmartindheres.fr



## La piscine est ouverte du 4 juillet au 28 août inclus, de 10 h à 19 h

### ACTIVITÉS

- Les mardis et jeudis, du 12 au 28 juillet, de 19 h à 21 h : activités aquatiques avec l'EMS Jeunes. Inscription auprès des animateurs de proximité référents du service des APS et animation de proximité durant la période estivale.
- Cours de natation et d'aquagym du 11 juillet au 24 août. Inscriptions sur place.

### N'OUBLIEZ PAS !

Pour bénéficier du tarif martinérais, une carte de résident est nécessaire. Pour la faire réaliser\*, il suffit de se rendre au service des sports, à la piscine, en Maison communale ou dans l'une des maisons de quartier ♦

\* Se munir d'une pièce d'identité ou carte EMS 2015/2016, d'un justificatif de domicile de moins de trois mois, du livret de famille (mineurs) et d'une photo d'identité.

